

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de [.com](http://.com) à [.dz](http://.dz)  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)**  
**Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 7 août 2025 / 13 safar 1447 - N° 3886 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

 **Horaire des prières**  
Fajr : 04h19 Dohr : 12h54  
Asr : 16h41 Maghreb : 19h52 Isha : 21h22

## MÉTÉO

Alger	: 33°	21°
Oran	: 32°	21°
Annaba	: 36°	21°
Béjaïa	: 30°	20°
Tamanrasset	: 41°	31°

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)



AHMED FETTANI RETRAVE LE PARCOURS D'UN AMI, D'UN PATRIOTE ET D'UN MAÎTRE DU JOURNALISME

**"Les grands hommes ne meurent pas vraiment"**

**"Une plume éteinte, mais une encre immortelle"**

P.24 Par Abed Meghit

CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE À JIJEL

**Tebboune présente ses condoléances**

P.3

## CONSEIL DE SÉCURITÉ

**Bendjama : les aides acheminées vers Ghaza, "une goutte d'eau dans l'océan des besoins"**



Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a qualifié mardi depuis New York les aides acheminées vers Ghaza de "goutte d'eau dans l'océan des besoins", appelant à l'ouverture de tous les passages et routes pour garantir l'accès humanitaire. P.24

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le ministère de l'Industrie lance un appel aux compétences algériennes pour la création d'un conseil d'expertises nationales

P.6

## TRANSPORT

**Révision prochaine des dessertes aériennes intérieures à l'échelle nationale (Ministre)**

P.4

## RENTRÉE SOCIALE

**Réunion d'évaluation consacrée au suivi de l'approvisionnement du marché et des préparatifs**

P.6

## SANTÉ

**GASTRO**  
**À chaque âge, les bons réflexes !**

P.12-13

 **FOOTBALL**

**CHAN 2024 (DÉCALÉ À 2025)**  
**La sélection algérienne reprend les entraînements**

P.22



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS**

**Le 7<sup>e</sup> Festival culturel national du costume traditionnel algérien lance le concours "Caftan Challenge 2025"**

P.16

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

**ANP : mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 4 quiniaux de kif via les frontières avec le Maroc**

P.24

## MOUDJAHIDINE

**Mascara: inhumation du moudjahid Ahmed Kari**

Le moudjahid Ahmed Kari, dit "Abdelkader", a été inhumé, mardi soir au cimetière de la commune de Mohammadia (Mascara).

Les funérailles du défunt ont eu lieu en présence des autorités locales de la daïra de Mascara, de membres de la famille révolutionnaire, de représentants de la direction des Moudjahidines et des Ayants-droit, ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens. Né en 1937 dans la commune de Mascara, le défunt avait rejoint les rangs de la glorieuse Guerre de libération en 1959 en tant que membre de l'organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN), en qualité de "fidai", au niveau de la zone 6 de la wilaya V historique.

Face à cette perte douloureuse, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a présenté ses condoléances les plus sincères à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir en Sa sainte miséricorde et d'accorder à ses proches patience et réconfort.

## TIPASA

**Modification du programme de distribution d'eau potable dans six communes**

Les services de la wilaya de Tipasa ont procédé à une modification dans le programme de distribution d'eau potable au niveau de six (6) communes, en raison d'une fuite dans la conduite de transfert des eaux vers le barrage Kef Eddir, a-t-on appris mercredi, auprès de cet organisme public.

Cette fuite dans la conduite de transfert des eaux vers le barrage Kef Eddir est à l'origine d'un ajustement dans le programme de distribution d'eau potable dans les communes de Tipasa, Hadjout, Merad, Sidi Amar, Menaceur et Nador (Sidi Moussa), est-il ajouté de même source. La source a précisé que l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) avait entamé les travaux de réparation de cette fuite et que la distribution serait progressivement rétablie dès l'achèvement de ces travaux et le remplissage des réservoirs principaux, soit à partir de mercredi soir.

## ONPO

**Poursuite de l'accompagnement des pèlerins et du suivi des agences de tourisme et de voyages**

Les équipes de suivi et d'accompagnement de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), ont poursuivi, mercredi, l'opération d'accompagnement des pèlerins accomplissant la omra ainsi que du suivi des agences de tourisme et de voyages à travers les différents aéroports du pays.

Cette opération vise à "sensibiliser les citoyens souhaitant accomplir la omra, aux divers aspects notamment organisationnel, la jurisprudence (Fiqh), comportemental et sanitaire", afin d'améliorer "la qualité des prestations offertes", a précisé à l'APS le directeur des activités de la Omra à l'ONPO, M. Ahmed Touhami, qui supervisait la campagne de sensibilisation initiée par l'Office sous la direction de son directeur général, M. Taher Braik. Rappelant que la saison de la omra a débuté plus tôt cette année, M. Touhami a fait savoir que cette campagne concerne également les agences de tourisme et de voyages dont les opérations seront suivies quant à la prise en charge des pèlerins accomplissant la omra à travers les différents aéroports et au respect des clauses du cahier des charges. Il s'agit également de permettre à l'ONPO d'écouter les préoccupations et attentes des citoyens par rapport à ces voyages avant leur départ pour les Lieux-Saints, tout en leur remettant un guide pratique sur les rites de la Omra pour les aider à accomplir leur rituel dans les meilleures conditions. Ainsi, "un total de 450 agences de tourisme et de voyages ont été, à ce jour, autorisées à organiser des voyages pour la omra" a révélé le même responsable qui a ajouté que l'opération se poursuivra jusqu'au 12 novembre prochain", tout en rappelant que plus de 11.000 pèlerins ont visité les Lieux-Saints durant deux mois.

## AFFAIRES RELIGIEUSES

**Illizi : 270 participants au concours de mémorisation et de récitation du Saint Coran et du Hadith**

Pas moins de 270 participants des deux sexes, issus de différentes communes de la wilaya d'Ilizzi, ont pris part au concours local de mémorisation et de récitation du Saint Coran et du Hadith organisé dans le cadre des préparatifs de la célébration du Mawlid Ennabaoui, a-t-on appris mercredi de la direction des affaires religieuses et des wakfs.

Ce concours s'est déroulé en deux phases éliminatoires au niveau des communes puis de la wilaya, a précisé à l'APS le directeur du secteur, El-Mahdi Lahbib.

Des commissions avaient été chargées d'assurer l'encadrement et le bon déroulement de cette compétition, qui reflète l'importance accordée par le secteur à l'apprentissage du Saint Coran et du Hadith par les jeunes générations, a-t-il ajouté.

Cette édition du concours sera clôturée par la distinction des premiers lauréats de chaque catégorie, lors d'une cérémonie célébrant le Mawlid Ennabaoui, selon les organisateurs.

**TIZI-OUZOU**  
**Une vingtaine d'artisans à la 7<sup>e</sup> édition de la Fête de la forge d'Ihitoussene**

La 7<sup>e</sup> édition de la Fête de la forge traditionnelle du village Ihitoussene, dans la commune de Bouzguene (Tizi-Ouzou), s'est ouverte mercredi avec la participation d'une vingtaine d'artisans.

Organisé par le comité du village Ihitoussene et l'association culturelle "Sebba Zzbari" (Les sept enclumes), cet événement de deux jours vise à promouvoir et à préserver le métier ancestral de la fermonnerie qui fait la réputation du village, ont souligné les organisateurs.

Cette fête se veut aussi une occasion pour rendre hommage aux forgerons du village qui perpétuent cette tradition, "en dépit des difficultés liées à la baisse de la demande et à la concurrence de l'industrialisation", a-t-on précisé. Lancée pour la première fois en 2015, la fête de la forge d'Ihitoussene, un village qui tire d'ailleurs son nom de ses artisans (Ihitoussene signifie forgerons), a aussi pour objectif de célébrer le travail du métal et de sensibiliser à l'importance de sa préservation. Le coup d'envoi de cette édition a été donné en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Sidali Youcef, qui a rappelé à cette occasion l'appui et l'accompagnement de l'APW à ce genre de manifestations artisanales et culturelles, ajoutant que cette démarche a pour but de soutenir et d'encourager les initiatives villa-geoises œuvrant à la préservation du patrimoine.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**El Tarf: Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le vol de batteries d'antennes-relais (Sûreté de wilaya)**

Les éléments de la sûreté de daïra de Dréan, dans la wilaya d'El Tarf, ont démantelé une bande criminelle opérant à l'échelle régionale, spécialisée dans le vol des batteries des antennes-relais d'un opérateur de téléphonie mobile, a-t-on appris, mercredi, auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération menée par les policiers s'est soldée par l'arrestation de deux (2) individus et la récupération des batteries volées, a indiqué le responsable de la communication de la sûreté de wilaya, l'officier de police principal Hamza Djellab, précisant que les éléments de la sûreté de daïra avaient auparavant détecté l'activité criminelle de cette bande qui activait à El Tarf et dans plusieurs wilayas voisines à bord d'un véhicule qui servait à leurs déplacements et au transport des batteries volées.

La même source a ajouté que les investigations effectuées par les enquêteurs, ont abouti à l'arrestation de deux membres de cette bande de malfrateurs et à la récupération de (12) batteries volées et du véhicule utilisé.

Les deux suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan pour, notamment, "constitution d'une bande criminelle organisée aux fins de vol".

**Une somme de 14.600 euros non déclarée saisie à l'aéroport international de Sétif-Ain Arnat (douanes)**

Les éléments de l'inspection principale de visite aux voyageurs, opérant à l'aéroport international du 8-Mai 1945 de Sétif-Ain Arnat, relevant de l'inspection divisionnaire de ce corps (compétence territoriale de la direction régionale de Sétif), ont saisi une somme en devises non déclarée de 14.600 euros, selon un communiqué publié mercredi par ce corps constitué. Le communiqué précise que cette opération, effectuée en application de la législation relative au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité transfrontalière. Selon le même document, la saisie a été opérée à la suite d'une visite corporelle sur une passagère en provenance de la ville de Lyon, en France.

Le communiqué conclut en indiquant que l'opération consacre la disponibilité permanente des services des douanes algériennes dans la lutte contre toutes les formes de criminalité transfrontalière, et affirme leur mobilisation pour la protection de l'économie nationale et du citoyen.

**Mila : saisie de 83 détecteurs de métaux et arrestation de deux individus (Gendarmerie nationale)**

Les éléments de la brigade de sécurité et d'investigations (BSI) de la gendarmerie nationale de Chelghoum-Laid (Mila) ont saisi 83 détecteurs de métaux et arrêté deux individus dans les communes d'Oued Athmania (Mila) et d'El Eulma (Sétif), selon un communiqué publié mercredi par le groupement territorial de ce corps de sécurité.

Selon ce communiqué, les faits remontent à une opération de contrôle routier menée par les gendarmes à l'entrée du barrage de la commune d'Oued Athmania qui a permis d'intercepter un véhicule de tourisme dont la fouille a abouti à la découverte et à la saisie de "22 appareils de détection de diamants d'origine inconnue", et dont le conducteur a été arrêté et conduit au siège de la BSI pour être interrogé.

Le communiqué ajoute qu'en coordination avec le parquet compétent, une perquisition a été opérée au domicile du suspect où un autre appareil de même type a été découvert et saisi. Poursuivant leur enquête, les gendarmes, dont la compétence a été étendue à la ville d'El Eulma (Sétif), ont perquisitionné un magasin dans cette agglomération, où ils ont découvert et saisi 60 autres appareils de même type et interpellé le deuxième suspect.

## CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE À JIJEL

## Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à l'ensemble des cadres et agents de la Protection civile ainsi qu'aux familles des victimes du crash d'un hélicoptère de la Protection civile, survenu mardi à l'aéroport Ferhat Abbas, dans la wilaya de Jijel.

"C'est avec une profonde affliction et une vive émotion que j'ai appris la nouvelle du crash d'un hélicoptère relevant de la Protection civile, survenu après son décollage de l'aéroport de Jijel pour une mission d'instruction, et qui a coûté la vie aux membres de son équipage, parmi lesquels leur instructeur de nationalité étrangère", lit-on dans le message de condoléances du président de la République. "En cette doulou-



## M. Nasri présente ses condoléances

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles des victimes du crash d'un hélicoptère de

la Protection civile, survenu mardi à l'aéroport Ferhat Abbas, dans la wilaya de Jijel.

"Suite au crash d'un hélicoptère de la Protection civile à Jijel, je tiens à

adresser aux familles des victimes et à l'ensemble du personnel de ce corps noble mes sincères condoléances et ma profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'entourer les martyrs de cette noble profession humanitaire de Sa sainte miséricorde et de vous prêter tous patience et réconfort.

reuse tragédie, je tiens à adresser à l'ensemble des cadres et agents de la Protection civile, ainsi qu'aux familles des victimes, mes sincères condoléances et ma profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'entourer les martyrs de cette noble profession humanitaire de Sa sainte miséricorde et de vous prêter tous patience et réconfort.

+A Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons+", a ajouté le président de la République.

## M. Boughali présente ses condoléances

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles des victimes du crash d'un hélicoptère de la Protection civile, survenu mardi à l'aéroport Ferhat Abbas, dans la wilaya de Jijel.

"C'est avec une profonde affliction

que j'ai appris la nouvelle du drame ayant endeuillé la famille de la Protection civile suite au crash d'un hélicoptère relevant de ce corps, après son décollage de l'aéroport de Jijel pour une mission d'instruction, et qui a coûté la vie aux quatre membres de son équipage", a écrit M. Boughali dans son message de condoléances. En cette douloureuse

épreuve, le président de l'APN présente "ses sincères condoléances et sa profonde compassion" aux familles des victimes, au commandement, aux cadres, et aux agents de la Protection civile, "prière Allah Tout-Puissant d'entourer les martyrs du devoir de Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à leurs familles".

## M. Merad arrive à Jijel pour s'enquérir de la situation

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad est arrivé, mercredi, à Jijel pour s'enquérir de la situation suite au crash d'un avion de recon-

naissance et de surveillance de modèle Zlin, appartenant à la Protection civile, survenu mardi, au niveau de l'aéroport Ferhat Abbas. L'hélicoptère s'est écrasé lors d'une mission d'entraînement, causant la mort de quatre (4) membres de l'équipage en plein accomplissement de leur devoir professionnel. Il s'agit du lieutenant-colonel Bordji Redouane, commandant du groupement d'entraînement aérien de la Protection ci-

vile, du capitaine Ghellai Soheib, pilote stagiaire, d'un instructeur de l'école d'aviation "Aptata", et du gestionnaire de la compagnie aérienne "Air Tractor", de nationalité chilienne.

## Merad se recueille à la mémoire des martyrs du devoir et présente ses condoléances à leurs familles

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad s'est recueilli, mercredi dans la wilaya de Jijel, à la mémoire des martyrs du devoir, victimes du crash d'un avion de reconnaissance et de surveillance de la Protection civile, survenu mardi à l'aéroport Ferhat Abbas. Accompagné du ministre des Affaires religieuses et

des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourouf et du Directeur général des Affaires consulaires au ministère des Affaires étrangères, M. Merad s'est rendu dans la wilaya de Jijel suite au crash d'un avion de reconnaissance de type "Zlin" de la Direction générale de la Protection civile, survenu mardi à

l'aéroport Ferhat Abbas faisant quatre (04) morts. Au siège de l'Unité principale de la Protection civile à Jijel, le ministre et la délégation l'accompagnant se sont recueillis à la mémoire des martyrs du devoir professionnel parmi les agents et cadres de la Protection civile et ont présenté leurs condoléances aux familles des victimes.

## Le Lieutenant-colonel Redouane Bordji inhumé à Alger

Le Lieutenant-colonel Redouane Bordji, l'une des victimes du crash d'un avion de reconnaissance et de surveillance de la Protection civile survenu à l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel, a été inhumé mercredi après-midi au cimetière d'Aïn Taya à Alger, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités lo-

cales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, et du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi.

Etaient également présents à l'inhumation, le Directeur général de la Sécurité nationale, M. Ali Badaoui, et le wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi.

## Le capitaine Soheib Ghellai inhumé à Tlemcen

La dépouille du capitaine Soheib Ghellai, l'une des victimes du crash d'un avion de la Protection civile mardi à l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel, a été inhumée, mercredi après-midi au cimetière Cheikh Se-noussi à Tlemcen.

La dépouille du défunt a été transférée depuis l'unité principale de la Protection civile de Mansoura

jusqu'au cimetière "Cheikh Se-noussi" dans la commune de Tlemcen, en présence des ministres des Transports, Saïd Sayoud, et des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, ainsi que de l'inspecteur général de la Direction générale de la Protection civile, le colonel Hamza Farhat, des autorités locales, de la famille du

défunt et de ses collègues.

Le capitaine stagiaire en aviation de la Protection civile, Soheib Ghellai, originaire de la ville de Tlemcen, est décédé à l'âge de 37 ans lors du crash d'un avion de reconnaissance de type Zlin appartenant à la Protection civile, survenu mardi à Jijel pendant une mission d'entraînement.

## SÉCURITÉ SOCIALE

## Oran: 2.500 travailleuses ont bénéficié des indemnités journalières du congé de maternité depuis le début de l'année

Près de 2.500 femmes salariées ont bénéficié des indemnités journalières du congé de maternité, depuis le début de l'année en cours, selon l'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) à Oran. Durant la période allant du 1er janvier au 31 juillet 2023, 2.486 travailleuses ont été indemnisées à 100% de leur salaire pendant leur congé de maternité, a précisé Kamel Cheikh, sous-directeur de l'informatique à l'agence, lors d'une conférence de presse consacrée aux nouvelles dispositions introduites par la loi 25-08 du 19 juillet 2023, relative à la prolongation du congé de maternité. Par ailleurs, 5.295 femmes enceintes ont été prises en charge pour l'accouchement dans 13 cliniques privées conventionnées avec la CNAS à Oran, parmi lesquelles 2.433 salariées et 2.860 femmes au foyer (ayants droit).

Selon M. Cheikh, cette nouvelle loi, qui modifie et complète la loi 83-11 du 2 juillet 1983 prévoit désormais la prolongation du congé de maternité de 98 à 150 jours, avec une indemnisation journalière à 100%, dès la date prévue d'accouchement, et la possibilité de déposer la demande de congé jusqu'à 42 jours avant la date prévue.

En cas de naissance d'un enfant malade, handicapé ou présentant une malformation congénitale, la mère peut bénéficier d'un prolongement supplémentaire de 50 jours, à condition de fournir un certificat médical prouvant la nécessité d'un accompagnement médical obligatoire. Ce document doit être présenté au moins 15 jours avant la fin du congé légal.

Si la mère est dans l'incapacité de reprendre son travail après cette période, elle peut solliciter une nouvelle prolongation de 165 jours, toujours avec indemnisation à 100%, sur présentation d'un dossier médical comportant un certificat délivré par un pédiatre attestant de la situation médicale de l'enfant. Ce dossier doit être déposé dans les 15 jours suivant la fin de la première prolongation.

Il est à noter que l'agence CNAS d'Oran a lancé une campagne d'information de trois jours (du 5 au 7 août) pour sensibiliser les travailleuses sur ces nouvelles mesures, à travers des supports de communication, affiches et dépliants explicatifs.

## ALGÉRIE - TURKMÉNISTAN

## M. Chaib met en exergue depuis le Turkménistan les efforts de l'Algérie pour soutenir les PDSL africains dans leur processus de développement

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a mis en avant, depuis Awaza (Turkménistan), les efforts consentis par l'Algérie dans ses espaces d'appartenance, pour soutenir les pays en développement sans littoral (PDSL) d'Afrique, dans leur processus de développement, indique mercredi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Dans le cadre de sa participation aux travaux de la 3e Conférence des Nations unies sur les PDSL, à Awaza (Turkménistan), le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a prononcé une allocution lors de la plénière de cette Conférence, placée sous le thème "Impulser le développement grâce aux partenariats", précise le communiqué.

Il a souligné, à cette occasion, que l'Algérie, en tant qu'"Etat de transit" selon le concept onusien en lien avec cette question de développement, "fournit des efforts concrets dans ses espaces d'appartenance pour soutenir les PDSL dans leur processus de développement, en témoigne son adhésion aux grands projets structurants du continent africain, à l'instar de la Route transsaharienne, du Gazoduc transsaharien et de la liaison axiale de la fibre optique transsaharienne", ajoute le communiqué.

APS

## JOURNAL OFFICIEL

### Publication du décret exécutif fixant les modalités de l'inventaire des richesses forestières

Un décret exécutif sur les modalités de l'inventaire des richesses forestières nationales, de leur gestion durable et du développement forestier, a été publié au Journal officiel N 50.

Signé par le Premier ministre Nadir Larbaoui, il s'agit du décret exécutif N 25-200 du 13 juillet 2025, fixant les modalités d'établissement de l'inventaire des richesses forestières nationales, de leur gestion durable et du développement forestier, qui vient en application de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières de 2023.

Cet inventaire constitue un outil destiné à orienter la gestion durable des différentes ressources forestières. Un système d'information est mis en place au niveau de l'administration concernée, afin d'assurer un suivi efficace et continu de l'état des écosystèmes forestiers.

La gestion durable de ce patrimoine forestier vise à garantir la pérennité des services éco-systémiques fournis par les éco-systèmes qui le constituent. Ces services concourent à la régulation des inondations, des sécheresses, de l'érosion des sols, de la qualité de l'air et du climat, tout en assurant la production de biens forestiers, des opportunités de loisirs, le bien-être des populations et d'autres bénéfices environnementaux, note le texte.

S'agissant de la méthodologie d'inventaire, elle repose sur des relevés de terrain et l'analyse de données. Elle permet de collecter des informations précises sur la superficie boisée et non boisée, la composition et la répartition des formations végétales, la structure et la densité des forêts.

Selon le décret, la réalisation de l'inventaire des richesses forestières s'appuiera sur le choix des outils modernes à adopter, l'élaboration d'une note méthodologique par le bureau d'études chargé de l'opération, et sa validation par l'administration centrale des forêts.

Concernant les étapes de mise en œuvre, ce processus comprend l'élaboration et la vérification du plan d'échantillonnage pour l'inventaire au sol, la conduite de l'inventaire sur le terrain, l'analyse des données recueillies et la production de cartes thématiques. En matière de gouvernance centrale, une cellule spécialisée est instaurée au sein de l'administration centrale chargée des forêts, avec pour mission la validation et l'actualisation des données issues des différentes phases de l'opération.

Cette structure est notamment chargée d'examiner les rapports intermédiaires et finaux produits lors de l'étude, d'approuver les documents finalisés relatifs à l'inventaire, ainsi que de traiter toute autre question liée à la gestion et à l'exploitation durable des richesses forestières nationales.

Au niveau local, des cellules d'inventaire et d'aménagement ont été instituées au sein des services déconcentrés de l'administration chargée des forêts, avec pour mission de garantir la mise en œuvre efficace et le suivi rigoureux des opérations d'inventaire et d'aménagement forestiers à l'échelle territoriale.

Les résultats de l'inventaire servent de base à l'élaboration du schéma directeur de wilaya, du plan de développement forestier de wilaya, ainsi que du Plan national de développement forestier (PNDF). Le schéma directeur de wilaya vise à traduire les principes et orientations de développement à long terme en matière d'aménagement, d'utilisation durable des terres et d'organisation de l'espace, en cohérence avec les résultats de l'inventaire forestier.

Quant au PNDF, il définit les orientations et objectifs de gestion durable du patrimoine forestier national, tout en prenant en compte les potentialités dégagées par l'inventaire des richesses forestières, les enjeux environnementaux nationaux ainsi que les contraintes socio-économiques. Il vise notamment à améliorer la connaissance des espaces ruraux et forestiers, à identifier les défis agro-écologiques, à dresser les bilans des programmes réalisés et projetés, et à établir les actions stratégiques à moyen et longs termes. Ce plan comprend un diagnostic territorial fondé sur l'analyse des données de l'inventaire, des orientations pour la classification des forêts, ainsi que divers schémas d'intervention relatifs à l'aménagement forestier, au boisement et reboisement.

## TRANSPORT

### Révision prochaine des dessertes aériennes intérieures à l'échelle nationale (Ministre)

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, mardi à Mascara, qu'une révision des dessertes aériennes intérieures à l'échelle nationale sera effectuée dans un avenir proche.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection conjointe avec le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, le ministre a précisé qu'"une révision prochaine des dessertes aériennes intérieures à l'échelle nationale est prévue", ajoutant que l'aéroport de Ghriss (Mascara) fait partie des infrastructures concernées par cette opération.

Il a également évoqué la possibilité d'allonger la piste d'atterrissement de l'aéroport de Ghriss d'environ 300 mètres linéaires, afin de l'adapter aux types d'avions qui y opéreront.

Par ailleurs, M. Sayoud a souligné que "le Président de la République a pris une décision historique portant sur la création de la compagnie des lignes aériennes intérieures, notamment en faveur des citoyens vivant dans des zones éloignées et enclavées, comme les wilayas du Sud du pays".

Il a aussi mis en avant l'importance de ces lignes pour dynamiser l'activité des différents aéroports du pays. Pour rappel, la visite conjointe des deux ministres a inclus l'inspection du chantier d'un ouvrage d'art sur la



RN4 traversant l'autoroute Est-Ouest à Zahana, l'inauguration d'un tronçon de 14,8 km de la route de raccordement à l'autoroute Est-Ouest entre les RN4, RN6 (Sig) et RN17 (Hacine), l'inauguration d'un tunnel ferroviaire souterrain dans la ville de Mokhammadia, l'inauguration du projet de doublement de la ceinture sud de

la ville de Mascara, entre le carrefour de la RN14 et la route de wilaya n°43, ainsi que l'aménagement du carrefour entre la RN6 et la RN7 sur une distance de 4 km et enfin, la cérémonie de sortie de la première promotion de pilotes de l'école privée d'aviation "Sky Training", opérant à l'aéroport de Ghriss.

## Le ministre des Transports préside une réunion de coordination sur les préparatifs de l'IATF

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, hier à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation des préparatifs en cours dans le secteur pour contribuer au succès de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a également permis de faire le point sur les conditions d'organisation au niveau de l'Aéroport international d'Alger et les mesures adoptées pour faciliter l'entrée et l'accueil des invités venant d'Afrique et d'ailleurs, précise le communiqué.

tions et des exposants, le nombre de bus mobilisés, la capacité d'accueil du parc, le plan de transport et de circulation et l'avancement du développement d'une application électronique dédiée aux transports visant à faciliter les déplacements des exposants et des participants.

Cette rencontre a également permis de faire le point sur les conditions d'organisation au niveau de l'Aéroport international d'Alger et les mesures adoptées pour faciliter l'entrée et l'accueil des invités venant d'Afrique et d'ailleurs, précise le communiqué.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de donner "la meilleure image" de l'Algérie lors de cet événement d'envergure, en "mettant à disposition des bus neufs et confortables dignes des invités de l'Algérie" et en "mobilisant des équipes formées à l'accueil, à l'orientation et à l'accompagnement".

Soulignant l'importance de la coordination entre toutes les instances concernées et de la mobilisation de toutes les ressources humaines et logistiques pour mener à bien cet événement, M. Sayoud a affirmé

que le succès de ce rendez-vous était "une responsabilité collective exigeant une mobilisation totale, à même d'incarner la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'Algérie un pôle d'intégration et de coopération intra-africaine".

Par ailleurs, concernant la création et la mise en service de la compagnie Domestique Airlines, le ministre a appelé à accélérer les procédures pour faciliter et renforcer les vols, notamment vers le Sud, selon le communiqué.

## AGRICULTURE

### M. Cherfa lance la campagne nationale de la moisson du tournesol depuis Bejaïa

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a lancé mercredi depuis la wilaya de Bejaïa, la campagne nationale de la moisson du tournesol pour la saison agricole 2025.

Le ministre a lancé la campagne de récolte du tournesol dans une unité de production agricole (ex ferme pilote) dans la commune de Oued Amzour, au nord de la vallée de la Soummam, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bejaïa.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a souligné que la superficie dédiée aux cultures stratégiques, notamment les oléagineuses, est "en nette augmentation", incitant les unités de production agricole à s'impliquer dans la politique des cultures stratégiques industrielles, notamment le colza et le tournesol, et même le soja, à l'avenir. Auparavant, dans la matinée, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation de 27 silos stratégiques

pour stockage de longue durée de céréales, dans la commune de Seddouk, au sud de la wilaya. Ce projet, d'une capacité de stockage de 100.000 tonnes, s'inscrit dans le cadre du renforcement du programme national de stockage longue durée de céréales, qui comprend la réalisation de 350 centres de proximité et 30 silos stratégiques d'une capacité de stockage totale de 5 millions de tonnes, à travers le territoire national.

Le ministre qui a, également, inauguré un hangar de stockage de proximité d'une capacité de 5.000 tonnes dans la même commune, a souligné à l'occasion l'importance accordée par les autorités du pays à la réalisation de ces projets stratégiques qui s'inscrivent dans la politique de sécurisation alimentaire, et la réduction de la dépendance aux importations". M. Cherfa a aussi fait savoir, à l'occasion, que la wilaya de Bejaïa va bénéficier d'autres projets de stockage de céréales dans la commune de Kherrata. Dans le même sillage, le ministre a

appelé les agriculteurs à se rapprocher des établissements bancaires publics pour bénéficier des avantages de l'accord signé récemment entre les ministères de l'Agriculture et des Finances pour le financement de projets de réalisation d'espace de stockage sous froid (chambres froides de petite et moyenne capacité). Il s'agit de crédits sans intérêts avec un plafonnement de 15 milliards DA destinés aux opérateurs désireux d'investir dans la filière du stockage sous froid qui "participe, elle aussi, au programme de la stratégie nationale de sécurité alimentaire", a-t-il précisé. M. Cherfa a rappelé les autres acquis du secteur, dont l'assainissement du foncier agricole, notant que la wilaya de Bejaïa a déjà entamé l'opération. Lors de cette visite, le ministre s'est rendu dans une exploitation agricole de production d'œufs de consommation, dans la daïra d'Akbou, il a inspecté une huilerie, de même qu'une oliveraie à Ouzellaguen.

APS

## EL-MENIAA

**Lancement de la campagne d'ensemencement du maïs en grain et du tournesol**

La campagne d'ensemencement du maïs en grain et du tournesol a été lancée dans la wilaya d'El-Meniaa, conformément au programme arrêté par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a-t-on appris mercredi de la direction locale des services agricoles (DSA).

La même direction assure que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer la réussite de cette campagne qui cible une superficie de 4.000 hectares (ha) consacrés au maïs en grain, en vue de produire des aliments destinés à l'aviculture.

L'objectif étant d'assurer une autosuffisance locale, réduire la facture des importations, en plus de soutenir la production de viandes blanches et en approvisionner le marché tout au long de l'année, en ce en vertu de conventions signées entre les exploi-



tants agricoles et l'Office national des aliments de bétail (ONAB), a précisé le DSA, Youcef Mesbah. Le même responsable a fait

“encourageants” la saison dernière à El-Meniaa, à la faveur notamment des facilités accordées dans ce cadre par les instances de tutelle.

Ces facilités se manifestent à travers l'accompagnement technique des agriculteurs et l'achat de leur production, en sus des incitations financières accordées aux exploitants agricoles adhérant à ce programme visant la couverture du besoin du marché national en huile de table et la contribution aux efforts visant à atteindre la sécurité alimentaire.

savoir aussi qu'un programme a été arrêté pour la culture du tournesol sur 6.000 ha, une culture ayant donné des résultats

## SOUK AHRAS

**Plus de 1,2 million de quintaux de céréales collectés**

Pas moins de 1.276 million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, ont été collectés, au 5 août (hier), dans la wilaya de Souk Ahras, dans le

cadre de la campagne moissons-battage de la saison agricole en cours (2024-2025), selon le directeur intérimaire de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), Adlène Yahiaoui.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette “quantité record” se répartit en 749.711 quintaux de blé dur, 243.505 quintaux de blé tendre, 282.840 quintaux d'orge et 304 quintaux entre triticale et avoine, moissonnés sur une superficie de 151.000 hectares.

Selon M. Yahiaoui, cette quantité de céréales était “attendue” au regard des conditions climatiques “très favorables” qui ont caractérisé la saison agricole actuelle, et de la mise à disposition de quantités importantes de semences (plus de 117.000 quintaux), distribuées gratuitement aux agriculteurs.

Il a également indiqué que la période de collecte des céréales a été prolongée jusqu'à la fin du mois de septembre en raison de la production “importante” de céréales attendue.

S'agissant des capacités de stockage au niveau local, le même responsable a précisé que la wilaya dispose de 15 points de collecte de céréales d'une capacité totale de 1 million de quintaux, ainsi que de 4 points de collecte en plein air d'une capacité de 100.000 quintaux répartis sur les communes de Hedda, Sidi Fradj, M'daouche et Targuit.

M. Yahiaoui a ajouté que compte tenu de la production céréalière “abondante”, la CCLS de Souk Ahras a décidé de transférer 600.000 quintaux vers des entrepôts situés dans les wilayas de Tébessa, Biskra, Batna, Bordj Bou Arreridj, M'Sila, Tiaret, Mascara et Aïn M'lila (Oum El Bouaghi).

Par ailleurs, les responsables de la CCLS se parent à entamer, de concert avec la direction des services agricoles, les préparatifs préalables au lancement de la campagne de labours-semaines de la saison 2025-2026.

Dans ce cadre, des quantités de semences et d'engrais ont déjà été fournies, tandis que le guichet unique regroupant la CCLS, la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) a été ouvert, a-t-il fait savoir.

## CHLEF

**Ensemencement de trois bassins d'irrigation agricole avec du tilapia rouge**

Trois (3) bassins d'irrigation agricole ont été ensemencés avec des alevins de tilapia rouge dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture. L'opération réalisée durant la semaine en cours, en coordination avec la direction des services agricoles, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du ministère de tutelle visant à encourager l'ensemencement des bassins d'irrigation agricole avec du tilapia rouge, a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Hocine Melikeche.

Ces bassins d'irrigation sont situés dans les communes de l'Oued Fodda, de Boukadir, et dans la région d'El Mouafkia (commune de Chlef), où 3000 alevins de tilapia rouge ont été ensemencés, à raison de 1000 unités par bassin, selon le même responsable.

M. Melikeche a souligné l'importance de la filière de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, car elle permet de produire du poisson, tout en tirant profit de l'eau enrichie par les déchets de poissons pour l'irrigation agricole, ce qui contribue à réduire l'utilisation d'engrais chimiques. “La wilaya de Chlef compte actuellement quatre (4) bassins agricoles ensemencés en tilapia rouge”, a-t-il précisé, en outre.

## DJELFA

**Réception de 25 établissements scolaires à la prochaine rentrée**

Vingt-cinq (25) nouveaux établissements scolaires seront réceptionnés au début de la prochaine rentrée dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Direction locale des équipements publics.

Ces nouveaux établissements comprennent 15 écoles primaires, sept (7) collèges d'enseignement moyen (CEM) et trois (3) lycées, actuellement en cours de réalisation dans les communes de Ain Mabed, El Birine et la wilaya déléguée de Mes-saad, selon la même source. Inscrits

dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire affecté à la wilaya sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ces projets éducatifs affichent des taux d'avancement estimés entre 80 et 90%.

Selon les responsables de la Direction de l'éducation, la mise en service de ces nouvelles structures permettra de résorber en partie le problème de surcharge des classes dans nombre d'établissements des trois cycles d'enseignement, notam-

ment dans les cités à forte densité de population.

A noter que les chantiers de ces projets ont fait l'objet de visites d'inspection du wali Djahid Mous, ainsi que des walis délégués de Mes-saad et Ain Ouessara, respectivement Adel Daoudi et Boualem Allaouache. Les responsables en charge des travaux ont été instruits à l'occasion de la nécessité de réaliser ces établissements scolaires selon les normes de qualité requises et dans le respect des délais contractuels.

## EL-OUED

**Plus de 20 établissements seront réceptionnés pour la prochaine saison scolaire**

Au moins 22 structures scolaires seront réceptionnées dans la wilaya d'El-Oued, en prévision de l'année scolaire 2025-2026, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'Education.

Ces structures, inscrites au titre des programmes sectoriels et communaux de développement (PSD-PCD), consistent en une douzaine

de groupements scolaires destinés à l'enseignement primaire, six (6) collèges d'enseignement moyen, et quatre (4) lycées, a affirmé le directeur de wilaya du secteur, Abdelbasset Zen-nouda.

A la prochaine rentrée prévue le 10 septembre, 18 établissements éducatifs seront mis en service, dont douze (12) groupements

scolaires, trois (3) CEM et trois (3) lycées, les quatre établissements restant le seront progressivement avant la fin de l'année en cours, a-t-il précisé.

Les choix d'implantation de ces établissements scolaires ont été dictés par un souci d'atténuation de la surcharge de classes ou de rapprochement des établissements des élèves dans les

zones enclavées, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, des dizaines de classes ont été réalisées, ces dernières années, au niveau d'établissements des trois paliers ( primaire, moyen et secondaire), à travers les 22 communes que compte la wilaya d'El-Oued pour remédier à la problématique des sureffectifs et améliorer les conditions de scolarisation.

## CONSTANTINE

**14 nouveaux établissements scolaires opérationnels dès la prochaine rentrée**

Pas moins de 14 nouveaux établissements scolaires, des 3 paliers de l'enseignement, destinés à renforcer le secteur de l'éducation dans la wilaya de Constantine, seront opérationnels dès la rentrée 2025-2026, a indiqué, mercredi, le directeur des équipements publics (DEP), Mostefa Zerguit.

Il s'agit de quatre (4) lycées réalisés dans la zone d'extension Sud de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, à la cité Ahmed Sissaoui (Constantine), à la cité Retba (Doudouche Mourad) et à



Massinissa (El Khroub), a indiqué à l'APS, le même responsable.

Dans le cycle moyen, quatre (4) nouveaux col-

lèges d'enseignement moyen (CEM) sont prévus dont 2 sont à la circonscription administrative Ali-Mendjeli, et les autres au

chef-lieu de wilaya et la commune d'El Khroub, a-t-il encore détaillé.

La prochaine rentrée scolaire, prévue le 10 septembre, sera également marquée par l'ouverture de 6 écoles primaires, actuellement en phase d'achèvement dans différentes zones d'habitation de la wilaya, a encore indiqué le même responsable.

Il est à noter que le secteur de l'enseignement compte actuellement dans la wilaya de Constantine plus de 700 établissements scolaires relevant des trois paliers de l'enseignement.

## RENTRÉE SOCIALE

### Réunion d'évaluation consacrée au suivi de l'approvisionnement du marché et des préparatifs

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni a présidé une réunion d'évaluation par visioconférence consacrée à l'examen des mesures prises afin de garantir un approvisionnement régulier et équilibré du marché national durant la saison estivale, et des préparatifs de la prochaine rentrée sociale et économique, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion tenue mardi en présence des directeurs régionaux et de wilaya et des cadres centraux, le ministre a salué les efforts déployés sur le terrain par les cadres et employés du secteur qui ont contribué à assurer la disponibilité des produits de grande consommation, à maintenir la stabilité du marché et à protéger le consommateur des intoxications alimentaires, notamment en raison de la forte pression saisonnière enregistrée dans plusieurs wilayas.

A cette occasion, M. Zitouni a appelé à poursuivre le travail avec la même dynamique et la même rigueur, en intensifiant le contrôle sur les produits de base et les produits sensibles, et en renforçant la présence sur le terrain pour relever tout



dysfonctionnement, particulièrement durant les heures de pointe et les périodes nocturnes marquées par une activité commerciale intense.

Il a insisté également sur la nécessité de dynamiser le travail des commissions sectorielles locales mixtes et de prendre en charge immédiatement toute situation pouvant influer sur l'équilibre du marché ou entraver le processus d'approvisionnement, soulignant l'importance d'une coordination continue avec les différents organismes concernés pour garantir l'efficacité des interventions, indique-t-on de même source.

Dans le cadre du renforcement des canaux de distribution directe, le ministre a souligné le maintien des espaces commerciaux relevant de la Société de réalisation et de gestion

des marchés de gros (MAGROS) ouverts gratuitement aux producteurs pour la commercialisation de leurs produits, à l'instar des pommes, des raisins et des œufs, dans le cadre des efforts visant à réduire la médiation illégale, à stabiliser les prix et à garantir une disponibilité permanente des produits de base.

Au terme de la réunion, le ministre a affirmé l'engagement du secteur du commerce à appliquer rigoureusement les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à renforcer la sécurité alimentaire et à stabiliser le marché, dans le cadre d'une vision globale basée sur la gouvernance, la transition numérique et l'action proactive sur le terrain, conclut le communiqué.

## ORAN

### Projet de numérisation du recouvrement fiscal au marché de gros des fruits et légumes

Le cahier des charges relatif au lancement du projet de numérisation du recouvrement fiscal au marché de gros des fruits et légumes d'El-Kerme à Oran a été approuvé et sa mise en œuvre est prévue au mois d'octobre prochain, a-t-on appris du directeur de l'établissement, M. Zeroual Yacine.

M. Zeroual a indiqué que ce cahier des charges vise à numériser la perception des droits d'entrée et de stationnement à l'intérieur du marché, ainsi qu'à mettre en place un système électronique intégré pour la perception des droits d'accès, de stationnement et de location des espaces commerciaux.

Cela se fera à travers l'équipement du marché en dispositifs électroniques, caméras, portiques automatiques et en logiciels spécialisés, a-t-il souligné.

La réalisation de ce projet, selon le même responsable, vise à améliorer la

gestion de cet établissement, à accroître ses revenus en tant qu'établissement économique et à valoriser cet investissement important de l'Etat susceptible de contribuer au développement de la wilaya.

Par ailleurs, M. Zeroual a précisé qu'un modèle type de cahier des charges dédié aux enchères a été élaboré pour encadrer les propositions relatives à la location des différentes installations et espaces à

l'intérieur du marché. Cela concerne la location des stands de vente en gros de fruits et légumes, du marché des véhicules d'occasion, des chambres froides, des espaces de stockage des caisses d'emballage, ainsi que la mise en adjudication de kiosques multiservices.

Il a également été procédé à l'unification de l'activité des chambres froides, en tant que première étape visant à optimiser leur exploitation et à étendre leurs services,

Il vise également à explorer les opportunités de partenariat et d'investissement dans des projets industriels destinés aux marchés algériens et pakistanais ainsi qu'à d'autres marchés internationaux, en examinant la possibilité de réaliser des projets reposant sur la valorisation des ressources minières et la création de la valeur ajoutée à travers la fabrication locale, tout en échangeant les expertises techniques entre les deux sociétés.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion de l'investissement dans le secteur minier et de renforcement des partenariats de qualité avec des partenaires asiatiques, reconnus pour leur expertises industrielles et technologiques avancées dans les domaines de la transformation des matières premières et du développement des industries de transformation.

Elle vise également à développer, à enrichir et à transformer les gisements de phosphate extraits de la mine de Bir El Ater, dont les réserves excèdent les 850 millions de tonnes.

A cette occasion, les deux parties ont exprimé leur volonté de développer un partenariat stratégique basé sur l'intégration économique et l'exploitation des ressources minières disponibles, dans le sillage des efforts des deux pays pour renforcer la sécurité alimentaire et développer les industries de transformation basées sur les ressources naturelles.

A noter que "Fatima Group" est l'un des plus grands conglomérats industriels au Pakistan, opérant dans plusieurs domaines tels que les engrains, l'industrie chimique, l'énergie, le textile et l'agriculture.

Sa filiale "Fatima Fertilizer Company Limited", leader dans la production d'engrais au Pakistan, s'est lancée dans le secteur minier à travers des projets stratégiques dans la province du Baloutchistan, notamment dans les domaines de l'exploitation et de la transformation du phosphate, du cuivre, de l'or et du fer.

APS

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

### Le ministère de l'Industrie lance un appel aux compétences algériennes pour la création d'un conseil d'expertises nationales

Le ministère de l'Industrie a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement d'une campagne nationale visant à mettre à contribution les compétences algériennes, à l'intérieur du pays et à l'étranger, pour la création d'un conseil d'expertises nationales dans l'industrie automobile et la fabrication de pièces de rechange.

Placée sous le slogan "Avec des compétences algériennes, nous construisons une véritable industrie mécanique", cette initiative intervient dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à développer une industrie mécanique nationale intégrée et pérenne, précise le communiqué.

Les compétences algériennes inté-

ressées sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne via le lien <https://www.industrie.gov.dz/plateforme-ami/en/>. Cette démarche intervient en parallèle du processus participatif lancé par le ministère à travers des rencontres de concertation avec différents acteurs du secteur de l'industrie automobile et des pièces de rechange, ayant abouti à la création de groupes de travail spécialisés et à l'élaboration de recommandations stratégiques définissant les bases techniques et réglementaires nécessaires au développement d'une industrie nationale concurrentielle et au renforcement de l'intégration industrielle, selon la même source. Le ministère entend ainsi mobiliser les compétences algériennes (experts, ingé-

nieurs et techniciens) à l'intérieur du pays et à l'étranger pour la création d'un conseil national d'expertises dans l'industrie automobile et la fabrication de pièces de rechange, qui sera chargé d'élaborer le référentiel national en matière d'intégration industrielle, comme cadre de référence définissant les bases techniques et réglementaires pour un écosystème industriel performant et intégré. Ce conseil d'expertises contribuera, sous l'égide du ministère de l'Industrie, à accompagner les industriels algériens pour réaliser de hauts niveaux d'intégration et veiller à la conformité des produits aux normes internationales, en vue de renforcer l'intégration de l'industrie algérienne dans les chaînes de valeur mondiales, conclut le communiqué.

## PRODUCTION DES ENGRAIS PHOSPHATÉS

### Signature d'un mémorandum d'entente entre Sonarem et la société pakistanaise "Fatima"

Un mémorandum d'entente entre le groupe industriel minier "Sonarem", représenté par sa filiale "Somiphos" et la société "Fatima Fertilizers", filiale du groupe pakistanaise "Fatima", a été signé mercredi à Alger, à l'effet de renforcer le partenariat bilatéral dans les domaines des industries minières et de la production des engrains tous types confondus, a indiqué le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, dans un communiqué.

La cérémonie de signature qui s'est déroulée en siège du ministère, a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâd, du PDG du groupe Sonarem, Belkacem Solhani, du PDG de la société "Somiphos", Lekhal Mokhtar et du directeur exécutif des opérations à la société "Grand Exploration and Mining Company", relevant du groupe "Fatima", Mokhtar Abbas.

Ont également assisté à cette cérémonie l'ambassadeur du Pakistan en Algérie, de l'ambassade d'Algérie en Pakistan et de plusieurs cadres du ministère et des deux groupes.

Ce mémorandum d'entente tend à établir un cadre pour une coopération fructueuse entre les deux parties en matière de commercialisation du phosphate extrait du gisement Bir El Ater lors de sa première phase, à travers la mise en place de dispositions contractuelles portant sur l'enrichissement de cette matière vitale et sa transformation ultérieure au niveau local, en vue de contribuer au développement de la fabrication des engrains phosphatés et au renforcement des chaînes des valeurs y afférentes.

Il vise également à explorer les opportunités de partenariat et d'investissement dans des projets industriels destinés aux marchés algériens et pakistanais ainsi qu'à d'autres marchés internationaux, en examinant la possibilité de réaliser des projets reposant sur la valorisation des ressources minières et la création de la valeur ajoutée à travers la fabrication locale, tout en échangeant les expertises techniques entre les deux sociétés.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion de l'investissement dans le secteur minier et de renforcement des partenariats de qualité avec des partenaires asiatiques, reconnus pour leur expertises industrielles et technologiques avancées dans les domaines de la transformation des matières premières et du développement des industries de transformation.

Elle vise également à développer, à enrichir et à transformer les gisements de phosphate extraits de la mine de Bir El Ater, dont les réserves excèdent les 850 millions de tonnes.

A cette occasion, les deux parties ont exprimé leur volonté de développer un partenariat stratégique basé sur l'intégration économique et l'exploitation des ressources minières disponibles, dans le sillage des efforts des deux pays pour renforcer la sécurité alimentaire et développer les industries de transformation basées sur les ressources naturelles.

A noter que "Fatima Group" est l'un des plus grands conglomérats industriels au Pakistan, opérant dans plusieurs domaines tels que les engrains, l'industrie chimique, l'énergie, le textile et l'agriculture.

Sa filiale "Fatima Fertilizer Company Limited", leader dans la production d'engrais au Pakistan, s'est lancée dans le secteur minier à travers des projets stratégiques dans la province du Baloutchistan, notamment dans les domaines de l'exploitation et de la transformation du phosphate, du cuivre, de l'or et du fer.

APS

## CANADA

**Le déficit commercial canadien se creuse encore davantage en juin**

Le déficit commercial du Canada s'est accru en juin, passant de 5,5 milliards de dollars le mois d'avant à 5,9 milliards de dollars (3,71 millions d'euros), selon des données publiées mardi par l'agence nationale de statistique.



Les importations de juin, en hausse de 1,4%, étaient principalement attribuables à l'expédition "de valeur élevée" d'une pièce d'équipement pour un projet pétrolier offshore au large de Terre-Neuve, dans l'est du pays.

Les exportations totales ont elles augmenté de 0,9%, une deuxième hausse d'affilée après le "plus important recul" des cinq dernières années, enregistré en avril, dans le contexte de la guerre tarifaire initiée par l'administration Trump aux états-Unis.

Mais le Canada parvient, selon le gouvernement, à tirer son épingle du jeu dans ce bras de fer avec Washington.

Mardi, le Premier ministre Mark Carney - économiste et ancien banquier central - a indiqué que le Canada était somme toute "en bonne posture" puisque, a-t-il dit, "85% des exportations canadiennes aux Etats-Unis n'ont aucun tarif".

Il a aussi précisé ne pas s'être en-

tretenu avec Donald Trump depuis l'annonce vendredi de l'augmentation à 35% des droits de douane sur les produits canadiens non couverts par l'Accord Canada-états-Unis-Mexique (ACEUM).

En juin, d'après Statistique Canada, les échanges commerciaux entre les deux pays nord-américains ont légèrement rebondi malgré des exportations toujours inférieures à ce qu'elles étaient un an plus tôt.

Les exportations du Canada vers son voisin du sud ont augmenté de 3,1% mais continuent d'être "inférieures de 12,5% à celles de juin 2014", précise Statistique Canada dans un communiqué.

Les importations en provenance des Etats-Unis ont progressé de 2,6% après avoir affiché trois baisses mensuelles consécutives.

"Les données d'aujourd'hui laissent présager une reprise des échanges bilatéraux, mais en réalité les importations sont gonflées par

une expédition spécifique, de grande valeur", a commenté dans une note l'économiste de la banque CIBC, Andrew Grantham.

Selon Marc Ercolao, économiste de la banque TD, la faiblesse des échanges et l'incertitude du commerce frontalier ne montrent aucun signe de répit de par l'incapacité du Canada et des états-Unis à conclure un nouvel accord commercial.

"Sur une note plus positive, les exportations canadiennes vers les pays autres que les Etats-Unis semblent se porter plutôt bien", a-t-il commenté.

Les ministres canadiens des Finances et des Affaires étrangères sont cette semaine en visite à Mexico pour renforcer les partenariats commerciaux entre le Canada et le Mexique. Selon les économistes, les exportations canadiennes devraient lentement reprendre de la vigueur après le creux historique d'avril, provoqué par les droits de douane de l'administration Trump.

Le billet vert continue d'hésiter en Asie: vers 02H50 GMT, il cédait 0,03% face à la devise japonaise, à 147,57 yens pour un dollar.

**MARCHÉS BOURSIERS  
Les Bourses en Asie sans direction**

Les Bourses asiatiques évoluaient sans direction mercredi, dans des marchés sans grands volumes et sans entrain, s'interrogeant sur la politique monétaire de la Fed et l'impact économique des droits de douane de Donald Trump appliquées à partir de jeudi.

À la Bourse de Tokyo vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei progressait de 0,62% à 40.802 points, et l'indice élargi Topix de 1,12% à 2.969 points. Mais la Bourse de Séoul se repliait elle de 0,14% et Taipei de 0,53%. Sydney résistait (+0,61%). L'indice hongkongais Hang Seng reculait de 0,20%.

Les places asiatiques restaient empreintes de prudence et d'attentisme au lendemain de nouveaux indicateurs américains décevants.

Wall Street avait ainsi mal accueilli mardi l'enquête mensuelle de la fédération professionnelle ISM mesurant l'activité dans les services, qui a nettement ralenti et flirte désormais avec une contraction.

Et peu après des chiffres très décevants sur l'emploi. De nombreux pays d'Asie, frappés à partir de jeudi par de lourdes surtaxes douanières américaines, devraient aussi souffrir: "Nous continuons donc de prévoir un ralentissement des exportations asiatiques vers les Etats-Unis au second semestre", prévient M. Wan.

Le président américain Donald Trump a haussé le ton mardi contre l'Inde, à qui il reproche d'acheter du pétrole russe, et contre le secteur pharmaceutique, assurant que de nouveaux droits de douane pourraient être annoncés rapidement, à un niveau plus élevé qu'anticipé jusqu'ici.

Après divers accords signés ces derniers jours, les produits de l'Union européenne (UE), du Japon ou de la Corée du Sud seront eux taxés à hauteur de 15%, ceux du Royaume-Uni à 10%. L'Indonésie est à 19%, le Vietnam et Taïwan à 20%.

Dans ce contexte, les investisseurs surveillent aussi la Réserve fédérale américaine (Fed), que M. Trump critique ouvertement en lui réclamant des baisses de taux.

Le billet vert continue d'hésiter en Asie: vers 02H50 GMT, il cédait 0,03% face à la devise japonaise, à 147,57 yens pour un dollar.

Le marché pétrolier rebondissait en Asie, après son fort repli de la veille. L'or noir avait été plombé mardi par la perspective d'un déséquilibre entre l'offre et la demande de brut, sur fond d'assombrissement économique susceptible de miner la consommation.

Vers 02H50 GMT, le baril de WTI américain grimpait de 0,52% à 65,50 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord de 0,53% à 68 dollars.

**Monnaies : le dollar stable avant l'entrée en vigueur des droits de douane américaines**

Le dollar stagne mercredi avant la mise en oeuvre jeudi 7 août de la plupart des droits de douane prévus par Donald

Trump, tandis que certains pays tentent encore de négocier un accord commercial de dernière minute.

Dans la matinée, le billet vert lâche à peine 0,07% à l'euro, à 1,1584 dollar, et s'affiche quasiment stable (+0,01%) face à la livre britannique, à 1,3297 dollar.

Le marché s'inquiète des répercussions négatives des droits de douane sur l'économie américaine depuis le rapport sur l'emploi américain en juillet publié vendredi.

La reprise du dollar a été interrompue mardi par le recul de l'activité dans les services en juillet aux Etats-Unis, selon une enquête de la fédération professionnelle ISM.

Par ailleurs, Donald Trump a dit mardi avoir une liste de quatre candidats pour prendre la tête de la puissante banque centrale américaine, la Fed.

APS

## AFRIQUE DE L'EST

**La Communauté de l'Afrique de l'Est lance une caution douanière unique pour stimuler le commerce régional**

La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a officiellement lancé l'EAC Bond, un instrument régional de garantie douanière révolutionnaire visant à simplifier la circulation des marchandises entre les Etats membres.

Dévoilé lundi à Kampala, la capitale ougandaise, l'EAC Bond remplace les multiples cautions douanières nationales par un système unifié qui permettra aux opérateurs économiques de sécuriser le

transport de leurs marchandises à l'aide d'une garantie unique.

La CAE a déclaré que cette initiative permettrait de réduire considérablement les coûts commerciaux, de minimiser les retards aux frontières et de débloquer les capitaux qui étaient auparavant immobilisés dans les dépôts de caution.

La phase pilote de ce nouveau système impliquera l'Ouganda, le Kenya et le Rwanda. Le système

devrait ensuite être déployé dans les huit Etats membres de la CAE : le Burundi, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, la Somalie, le Soudan du Sud, l'Ouganda et la Tanzanie.

La Secrétaire générale de la CAE Veronica Nduva a salué les avantages de ce système pour les consommateurs, soulignant que la baisse des coûts commerciaux rendrait les produits bien plus abordables.

"Cela libérera de l'argent

pour les commerçants, permettant aux entreprises de réinvestir dans leur développement et dans l'emploi.

Cela renforcera également la transparence et limitera la fraude grâce à un suivi en temps réel", a-t-elle déclaré.

L'EAC Bond représente une étape majeure vers l'harmonisation des procédures douanières et le renforcement de l'intégration économique régionale, a-t-elle ajouté.

## BRÉSIL

**Les géants brésiliens de la viande Marfrig et BRF fusionnent**

Les actionnaires des géants brésiliens de la viande Marfrig et BRF ont approuvé mardi la fusion des deux groupes sous le nom de MBFR, une opération qui reste soumise à l'approbation de l'autorité brésilienne de la concurrence.

Marfrig contrôlait déjà 60% de BRF. "Les entreprises restent confiantes quant à la conclusion de la transaction, qui doit encore être approuvée définitivement par le Conseil administratif de défense

économique (CADE)", ont-elles indiqué dans un communiqué commun. Le CADE a été saisi par un autre groupe alimentaire brésilien, Minerva, qui s'oppose à cette fusion en estimant qu'elle revient à créer un monopole de fait dans certains secteurs.

Si l'opération est finalement approuvée, elle donnera naissance à un groupe de 130.000 employés, distribuant huit millions de tonnes de viande par an dans 117 pays et réali-

sant un chiffre d'affaires annuel de près de 24 milliards d'euros. MBFR deviendrait le numéro quatre mondial du secteur, derrière le brésilien JBS et les américains Cargill et Tyson Foods. Le Brésil est le plus grand exportateur mondial de viande bovine et de poulet, et l'un des pays où la consommation par habitant est la plus élevée. Environ 43% des élevages bovins sont concentrés en Amazonie, selon des statistiques officielles.

## SIDI BEL-ABBES

### Distinction des lauréats des examens du BEM et du baccalauréat

Le wali de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a présidé, mercredi soir, une cérémonie en l'honneur des élèves les plus brillants aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat pour l'année scolaire 2024/2025.

Dans son allocution, le wali a souligné que cette initiative vise à valoriser les efforts des élèves méritants et à saluer les résultats honorables qu'ils ont obtenus durant l'année écoulée.

Il a également mis en avant les résultats obtenus au niveau de la wilaya, notamment un taux de passage au secondaire de 66,08% pour le BEM, ainsi que la 10e place au niveau national en termes de performance pour l'examen du baccalauréat.

A cette occasion, 25 élèves ayant obtenu une mention "Excellent" avec une moyenne supérieure à 18/20 au BEM ont été récompensés. En tête de liste figure Djilala Aloun, de l'école moyenne "Bensaâd Djilali" (commune de Sidi Bel-Abbes), avec la meilleure moyenne au niveau de la wilaya : 19,10/20.

Concernant le baccalauréat, il a été indiqué que le taux de réussite à l'échelle de la wilaya s'est élevé à 57,60%. La meilleure moyenne a été obtenue par Bahaâ Waham, du lycée "Azza Abdelkader", avec 19,41/20 et la mention "Excellent", suivie de Rayaa Amel Belâa, classée deuxième avec 19,19/20. A noter que 25 lauréats ayant obtenu la mention "Excellent" ont été honorés à cette occasion.

La cérémonie a aussi été marquée par l'hommage rendu à des élèves en situation de handicap : 5 élèves ont réussi le BEM et 4 autres le baccalauréat, malgré des déficiences visuelles ou motrices, illustrant leur courage et leur détermination.

Enfin, le wali a salué les efforts de tous les acteurs du secteur éducatif, encadreurs, enseignants, parents d'élèves et autres intervenants.

## MASCARA

### Camps d'été au profit de 2.500 enfants issus de différentes régions de la wilaya



Quelque 2.500 enfants provenant de différentes régions de la wilaya de Mascara bénéficieront, à partir de ce mercredi, de séjours en camps d'été organisés dans des wilayas côtières de l'Ouest du pays, selon la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), initiatrice de cette opération.

Selon la même source, ces colonies de vacances s'inscrivent dans le cadre du programme du ministère de la Jeunesse destiné aux catégories sociales vulnérables et concernent des enfants âgés de 7 à 13 ans, issus de familles résidant dans des zones urbaines et rurales.

Ces enfants seront répartis en quatre groupes successifs, entre le 6 août et le 6 septembre, et séjourneront dans des centres de vacances et de loisirs situés à proximité des plages des wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Ain Temouchent et Oran.

Un programme culturel et touristique riche a été prévu à leur intention, comprenant notamment des visites de sites touristiques des wilayas côtières, des activités ludiques et artistiques et des concours culturels et intellectuels. Ce programme permettra aux enfants de profiter de la mer, de découvrir les paysages naturels splendides du littoral ouest du pays, tout en vivant une expérience enrichissante sur le plan humain et éducatif.

## FOIRES

### Les entreprises algériennes invitées à participer à la 62e Foire internationale de Damas

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour les entreprises et sociétés algériennes souhaitant participer à la 62e Foire internationale de Damas, qui se tiendra du 27 août au 5 septembre au Parc des expositions de Damas.

Le ministère invite les opérateurs économiques algériens, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires, des produits cosmétiques, des détergents, de l'électroménager, de l'électricité, de l'énergie (y compris renouvelable), du bâtiment, des travaux publics et du génie civil, à participer à cet événement international, dans le cadre du renforcement des relations de coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la République arabe syrienne.

Cette participation "permettra de faire connaître les expertises et produits algériens à un public de diverses nationalités et ouvrira de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat avec des importateurs, des distributeurs et des investisseurs représentant plus de 30 pays", souligne le ministère.

Les opérateurs algériens auront ainsi l'occasion de participer à des séances de travail B2B et à des ren-



contres professionnelles avec des instances économiques syriennes et internationales, ce qui renforcera les opportunités d'exportation et de contribution aux projets de reconstruction et de développement.

Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire via le lien

<https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/damascus-international-fair-2025>, avant le 16 août 2025, précise le ministère, ajoutant que toute demande de renseignement devra être envoyée à l'adresse électronique suivante : [globalalgeriantradenet@mcepe.gov.dz](mailto:globalalgeriantradenet@mcepe.gov.dz).

## UNIVERSITÉ CONSTANTINE 1

### Ouverture de deux spécialités en langues espagnole et chinoise

L'université des Frères Mentouri, Constantine a intégré, en prévision de la rentrée universitaire 2025/2026, deux nouvelles spécialités en licence, à savoir les langues espagnole et chinoise, a indiqué mercredi le recteur M. Ahmed Bouras.

Les deux nouvelles spécialités proposent un enseignement linguistique détaillé et approfondi en matière notamment de la compréhension écrite et orale, grammaire et phonétique en plus de cours de

littérature et civilisation et autres modules de traduction, d'expression et de communication, a expliqué le recteur.

Il s'agit là, a ajouté Pr. Bouras d'une initiative qui viendra renforcer la cartographie pédagogique et de formation de l'université des Frères Mentouri qui s'emploie à former des professionnels en mesure de travailler et d'intervenir dans des environnements multilingues et multiculturels, conformément à l'orientation de l'université algé-

rienne en matière d'ouverture internationale et de diversification de son offre de formation.

L'ouverture de ces 2 nouvelles licences avait été précédée par des actions de coopération avec des universités et instituts de formation de la Chine et de l'Espagne et qui avaient donné lieu, durant l'année universitaire précédente, à l'organisation de cours de formation et autres activités d'animation au profit de la communauté universitaire, a rappelé le Pr. Bouras.

## UNIVERSITÉ - ADRAR

### Plus de 2.500 nouveaux étudiants rejoindront l'université Ahmed Draya

Pas moins de 2.570 nouveaux étudiants rejoindront les bancs de leurs facultés à l'université Ahmed Draya d'Adrar, au titre de l'année universitaire 2025-2026, a-t-on appris des responsables de cet établissement de l'enseignement supérieur.

L'université d'Adrar compte actuellement 91 spécialités, dont 39 en licence, 46 en master et 6 en ingénierat d'Etat, ainsi qu'une spécialité en sciences médicales, a expliqué le recteur de l'université, le professeur Mohamed Lamine Benomar. Elle s'est dotée

de nouvelles spécialités en licence et master, à l'instar de celles liées aux domaines des finances, du commerce international, de la psychologie du travail, des sciences de l'information et des bibliothèques, de la langue arabe et civilisation islamique, et de droit

et des sciences politiques, a-t-il ajouté.

Le nombre d'inscrits en deuxième année et plus, a atteint 8.637 étudiants, portant le nombre global d'étudiants à l'université d'Adrar cette année à plus de 11.200 étudiants, selon la même source.

## SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

### Organisation samedi à Alger de la 24e Conférence des scouts arabes des femmes guides



Les Scouts musulmans algériens (SMA) organisent, samedi prochain à Alger, la 24e Conférence des scouts arabes des femmes guides, a indiqué mercredi un communiqué de l'organisation.

Cette Conférence, qui se tient sous le slogan "Ensemble, plus forts", s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération et de l'échange entre les associations des scouts arabes", a précisé la même source.

En marge des travaux de cet événement, un "Forum arabe des jeunes filles" sera également organisé, avec la

participation de plusieurs associations des scouts arabes.

Ce Forum constituera "une occasion d'échanges et de dialogue autour de la promotion du mouvement des scouts, en plus de découvrir le parcours des SMA et leur contribution à l'éducation des jeunes générations au service de la patrie".

L'événement mettra également en exergue les réalisations de l'Algérie en matière d'autonomisation des femmes et des jeunes dans divers domaines".

## FEU DE FORÊT EN ESPAGNE hôtels et campings évacués

Un incendie qui s'est déclaré mardi dans une forêt de la station balnéaire de Tarifa, dans l'extrême sud de l'Espagne, a contraint à évacuer sept hôtels et deux campings et 5.000 véhicules, a indiqué le gouvernement régional andalou.

"Il a fallu évacuer rapidement un nombre important de personnes et évacuer en un temps record plus de 5.000 véhicules", a déclaré à la presse le ministre régional andalou de l'Intérieur, Antonio Sanz. M. Sanz a donné les noms d'au moins sept hôtels et deux campings qui ont été évacués, ajoutant que 17 moyens aériens, dont des avions et des hélicoptères, participaient aux opérations d'extinction de l'incendie. "La situation reste complexe" après plusieurs heures de lutte contre les flammes, a-t-il reconnu.

Le feu a pris dans un camping-car dans un camping du mont La Pea à quelques kilomètres de Tarifa, a rapporté la chaîne de télévision publique TVE. Il s'est rapidement propagé en raison du vent violent, très courant dans cette région d'Andalousie et du



détruit de Gibraltar. La grande route qui longe la côte a été coupée sur 9 kilomètres, ont annoncé les services d'urgence de la région. L'incendie ne menace pas directement à ce stade le

centre de Tarifa, ville d'environ 19.000 habitants face au Maroc dont la population double en été, le vent soufflant dans la direction opposée.

L'Espagne connaît cette

semaine une intense vague de chaleur et le risque d'incendie "reste très élevé et extrême sur une grande partie du territoire", avait averti mardi le service espagnol de protection civile.

## FRANCE

### Un incendie ravage 4.000 hectares dans le sud du pays

Un incendie d'une intensité exceptionnelle dans le massif des Corbières, dans le sud de la France, a fait mardi deux blessés dont un grièvement, et a ravagé en quelques heures 4.000

hectares de végétation.

Une personne est "en urgence absolue, gravement brûlée", a précisé la préfecture du département de l'Aude mardi soir.

Les flammes, attisées par le vent, se sont propa-

gées de forêts en broussailles, avant d'atteindre le village de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, près de Carcassonne, où des maisons ont été brûlées. "Le feu se propage très rapidement, car les conditions

météo sont défavorables, c'est une des zones les plus sèches du département et le vent est soutenu", a détaillé à la presse la secrétaire générale de la préfecture de l'Aude, Lucie Roesch.

## NAUFRAGE DE MIGRANTS AU LARGE DU YÉMEN Le bilan s'élève à plus de 90 morts

Plus de 90 personnes ont péri dans le naufrage d'un bateau de migrants au large du Yémen, selon un nouveau bilan fourni mardi par deux responsables yéménites et une source de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'embarcation, qui transportait principalement des ressortissants éthiopiens, a fait naufrage dimanche alors qu'elle faisait route vers le gouvernorat d'Abyan, dans le sud du

Yémen, une destination fréquente pour les bateaux de passeurs convoyant des migrants africains vers les riches pays du Golfe.

Mardi soir, une source yéménite au sein de l'OIM a indiqué que deux corps, qui avaient été enterrés par des pêcheurs après s'être échoués sur la plage et avoir commencé à se décomposer, avaient été exhumés.

Ce nouveau bilan porte à 96 le nombre de morts dans le naufrage. Plus tôt, une source de la sécurité et un

responsable yéménites avaient indiqué que 94 corps avaient été repêchés et que la plupart avaient été enterrés.

Le responsable local a précisé que des cadavres continuaient de s'échouer sur la côte. Les autorités ont affirmé que les forces de sécurité et leurs alliés pro-gouvernementaux à Abyan avaient mené une opération de ratissage contre des camps de migrants installés par les passeurs sur la côte.

Le général Ali Nasser Buzaid, directeur général de la sécurité d'Abyan, a indiqué que des hommes et des femmes figuraient parmi les personnes décédées.

Les autorités locales et l'OIM ont estimé que l'embarcation transportait environ 200 personnes.

Lundi, deux responsables yéménites avaient indiqué à la presse que 32 personnes avaient été secourues et que des dizaines d'autres étaient portées disparues.

## CHINE

### Deux à trois typhons devraient toucher terre ou affecter le pays en août

Deux à trois typhons devraient toucher terre ou affecter la Chine en août, ont annoncé mardi le bureau de la commission nationale pour la prévention et la réduction des catastrophes et les secours et le ministère de la Gestion des urgences, lors d'une conférence. L'un des typhons devrait affecter des zones au nord du fleuve Yangtsé, selon même source. En août, les sept principaux bassins fluviaux à travers la Chine sont pleinement entrés dans la principale saison des crues de l'année, ont indiqué les autorités, ajoutant que certaines rivières des bassins du fleuve Hailé, de la rivière Songhua et du fleuve Liaohe étaient menacées d'inondations

majeures. Parallèlement, les risques d'incendies de forêt restent élevés dans certaines parties des montagnes du Grand Kalingan, dans le nord du Xinjiang, dans le centre et le sud de la Chine, ainsi que dans des régions du sud-ouest. L'ouest du Yunnan est confronté à un risque accru de catastrophes géologiques, tandis que les régions situées le long des cours moyen et inférieur du fleuve Yangtsé, les zones se trouvant entre le fleuve Yangtsé et la rivière Huaihe, ainsi que les parties du centre et du nord du Xinjiang, devraient connaître des vagues de chaleur et des sécheresses, ont indiqué les participants à la conférence.



## OUGANDA

### 19 morts dans le renversement d'un camion dans l'ouest du pays

Dix-neuf personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées après le renversement d'un camion dans le district ougandais de Hoima (ouest), a annoncé mercredi la police. Dans une déclaration aux médias, le porte-parole de la police de la région d'Albertine, Julius Hakiza, a indiqué que l'accident s'était produit mardi soir alors que le camion-citerne transportait des commerçants d'un marché du district voisin de Buliisa.

"Le camion n'a pas freiné, a perdu le contrôle et s'est renversé, tuant 19 personnes sur le coup", a-t-il dit, ajoutant que les blessés avaient été transportés en urgence à l'hôpital. M. Hakiza a indiqué qu'une surcharge pourrait être la cause de l'accident, le camion transportant à la fois des passagers et des marchandises.

Un rapport de la police ougandaise publié en février dernier indiquait que 5.144 personnes avaient été tuées dans des accidents de la route en 2024, contre 4.806 en 2023 et 4.534 en 2022.

## MYANMAR

### Au moins six morts dans des crues au nord du pays

Au moins six personnes sont décédées lors des inondations liées à la mousson dans une ville du nord du Myanmar, à la frontière avec la Chine, ont rapporté mercredi les médias. La ville de Laiza, à la frontière avec la province chinoise du Yunnan, est touchée depuis lundi matin par des crues, avec des coulées de boue à hauteur de hanche dans les rues.

Selon les autorités, six personnes ont été tuées dans les inondations et 100 maisons ont été détruites. Le Myanmar est en pleine saison de la mousson, où les pluies torrentielles sont fréquentes. Mais les scientifiques affirment que les phénomènes météorologiques dangereux sont de plus en plus fréquents et violents à travers le monde en raison du changement climatique causé par l'activité humaine.

## TUNISIE

### 142 incendies maîtrisés en 24 heures

Les unités de la Protection civile en Tunisie ont effectué 142 interventions pour éteindre des incendies dans différentes régions du pays au cours des dernières 24 heures, a rapporté mardi l'agence de presse tunisienne TAP.

"Le nombre total d'interventions menées par les agents de l'Office national de la Protection civile, du 4 août 2025 à 6h00 du matin au 5 août à 6h00 du matin, s'élève à 568 interventions, dont 142 interventions pour éteindre des incendies", a indiqué la Direction de la Protection civile dans un communiqué rapporté par la TAP.

La même source a rappelé que la veille, les pompiers ont effectué 488 interventions, dont 105 pour éteindre des incendies.

## LAGHOUAT

**Dotation du Centre anticancéreux de deux accélérateurs linéaires**

Le Centre anticancéreux (CAC) "Chahid Mohamed Rezzoug" de Laghouat a été doté de deux (2) accélérateurs linéaires destinés à la radiothérapie, a-t-on appris mardi auprès de l'établissement hospitalier.

Une équipe technique a entamé le montage de ces deux équipements modernes, sur les trois prévus pour le CAC, en attendant l'organisation prochaine d'une formation des staffs médicaux et paramédicaux pour les préparer à leur manipulation selon les normes requises, a affirmé le directeur du CAC, Maamar Gaoui.

La dotation du CAC d'équipements ultramodernes est de nature à contribuer à la prise en charge médicale de qualité assurée aux patients, leur épargnant aussi les désagréments des déplacements, qui se faisaient jusque là vers les structures hospitalières d'Alger et de Blida, pour leurs séances de radiothérapie, a-t-il expliqué.

L'opération a été suivie minutieusement par le ministère de tutelle et les autorités de la wilaya, ce qui a accéléré les procédures d'importation et de montage de ces équipements dans les délais impartis, a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, le directeur de wilaya du secteur de la Santé, Mokhtar Mokrane, a indiqué que l'équipement du CAC de Laghouat, inauguré en février dernier, en accélérateurs modernes, est le couronnement d'efforts de plusieurs mois et l'amorce d'une offre de prestations médicales spécialisées de qualité aux malades, sans contraintes de déplacement vers d'autres wilayas. Des représentants de la société civile, dont le président de l'Association caritative Errahma, Mohamed Chouireb, ont salué l'initiative et valorisé l'importance du projet qu'ils qualifient de "grand acquis pour la wilaya dans le domaine sanitaire, contribuant au rapprochement des soins du malades".

M. Chouireb a mis en avant également l'entrée en service du CAC avec l'ensemble de ses services en un laps de temps record, en application des orientations des hautes instances du pays en matière de santé publique, notamment dans la prise en charge du Cancer.

**EHU D'ORAN**  
**Une première chirurgie par thoracoscopie uniportale réalisée avec succès**

L'équipe médicale du service de chirurgie thoracique de l'établissement hospitalo-universitaire "1er Novembre 1954" d'Oran a réalisé, dimanche, une première intervention du genre consistant en une lobectomie inférieure droite (ablation du lobe inférieur du poumon droit) par thoracoscopie assistée par vidéo via un seul orifice, a indiqué lundi un communiqué de l'établissement.

L'opération a été pratiquée sur une patiente de 19 ans, originaire de la wilaya de Tlemcen, avec une malformation congénitale rare.

Cette technique chirurgicale figure parmi les approches les plus récentes en chirurgie thoracique mini-invasive, a-t-on souligné de même source.

L'EHU d'Oran tente continuellement de développer ses compétences médicales pour rester à la pointe des innovations mondiales dans le domaine, a-t-on ajouté.

Il a été précisé, à ce propos, que cette opération se distingue par l'usage de la technique dite de l'incision unique, de quelques centimètres seulement. Ce procédé permet de réduire considérablement les douleurs postopératoires et d'accélérer le processus de récupération de la patiente.

APS

**BORDJ BADJI-MOKHTAR**  
**Des structures de santé dotées d'équipements modernes**

Les structures de santé dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar viennent d'être dotées d'un lot d'équipements, dans le cadre de l'amélioration des prestations de santé, a-t-on appris mercredi auprès de l'établissement public de santé de proximité (EPSP).



L'opération a porté sur la dotation de la polyclinique du chef lieu de wilaya d'appareils modernes, dont un Scope destiné à la surveillance des signes vitaux du patient, ainsi que d'un appareil d'analyses biochimiques et hématologiques.

La polyclinique de la commune de Timiaouine a été, elle aussi, dotée de nouveaux appareils, dont un ionogramme, deux microscopes et un numérisateur, dans le cadre du renforcement des moyens de diagnostic médical.

Inscrite dans le cadre du

programme sectoriel, l'initiative vise à moderniser les prestations de santé et à améliorer la qualité de prise en charge des malades, en plus de rapprocher les prestations de santé du citoyen, notamment dans les zones frontalières.

Cette opération a été saluée par de nombreux citoyens, au regard de son impact direct sur la couverture sanitaire et du fait qu'elle permet une prise en charge sur place et épargne les déplacements vers les hôpitaux des wilayas limitrophes.

**PARAMÉDICAL**  
**Ouverture des inscriptions au concours de formation dès d'aujourd'hui**

Les inscriptions pour participer au concours sur épreuves pour l'accès à la formation paramédicale au grade d'aides-soignants de la santé publique, débuteront à partir de jeudi, indique, mercredi, un communiqué du ministère de la Santé.

"En application des instructions du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi, la direction de la formation au ministère annonce l'ouverture des inscriptions au concours sur épreuves pour

l'accès à la formation paramédicale au titre de l'année 2025, pour le grade d'aides-soignants de la santé publique, destinés à exercer au niveau des services des urgences médico-chirurgicales", précise la même source.

Cette formation s'adresse aux candidats ayant complété la 3ème année de l'enseignement secondaire (non titulaires du baccalauréat), toutes filières confondues", détaille le ministère.

Pour s'inscrire au concours, le ministère de la Santé met à la disposition la plateforme numérique accessible via le lien suivant: <https://formation.sante.gov.dz/>, à partir du jeudi 7 août à 9h00. La clôture des inscriptions est fixée au 28 août 2025 à 16h00.

L'examen des dossiers sera assuré par la commission technique entre le 31 août et le 4 septembre 2025. Les candidats admis pourront retirer leurs convocations de participation au

concours les 7 et 8 septembre, note le communiqué.

Concernant les recours liés aux dossiers rejetés, ils pourront être déposés entre le 9 et le 11 septembre. Ces recours seront examinés immédiatement après leur dépôt, par les commissions techniques compétentes, et les résultats seront annoncés le dimanche 13 septembre sur la plateforme numérique. La date du concours est fixée au 20 septembre 2025, a rappelé le ministère de la Santé.

## PALESTINE

### Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'élève à 61.158 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 61.158 martyrs et 151.442 blessés, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 81 martyrs et 570 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 9.654 Palestiniens sont tombés en

martyrs et 39.401 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la rupture du cessez-le-feu et de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décom-

brés. Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 1.655 martyrs et 11.800 blessés.

### Ghaza : plus de 9000 enfants ont souffert de malnutrition aiguë pendant le mois de juillet (ONU)



Plus de 9.000 enfants ont souffert de malnutrition aiguë pendant le mois de juillet dans la bande de Ghaza en raison du blocus imposé par l'entité sioniste, affirme mercredi le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), soulignant qu'il s'agit du chiffre mensuel le plus élevé jamais enregistré à ce jour.

Selon cette agence de l'ONU, 9.205 enfants ont été identifiés, en juillet, comme souffrant de malnutrition aiguë, après le dépistage de 117.000 enfants âgés de 6 à 59 mois.

Le précédent triste record remontait à décembre dernier et faisait état de 5.436 enfants atteints de malnutrition aiguë.

L'enclave palestinienne est toujours en proie à une forte augmentation des taux de malnutrition chez les enfants et chez les femmes enceintes et allaitantes, indique cette agence onusienne, relevant qu'à Ghaza, les ravages de la faim se matérialisent depuis plusieurs mois déjà à travers les

images insoutenables d'enfants au corps décharné et aux yeux enfouis dans les orbites, diffusées par les hôpitaux de l'enclave ou relayées par les messages des agences humanitaires sur les réseaux sociaux. Parmi eux, plus de 1.700 enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère, dont 40 ont été hospitalisés dans des centres de stabilisation. La majorité des cas identifiés se trouvent dans la ville de Ghaza, avec 4.280 enfants dont 725 cas de malnutrition aiguë sévère. Suivent Deir al Balah, avec plus de 3.400 cas de malnutrition dont 675 atteints de malnutrition aiguë sévère, Khan Younis avec 1.470 cas dont 369 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère, 36 à Rafah et 52 dans le nord de Ghaza.

L'agence onusienne précise, à ce titre, que les données individuelles issues de ces dépistages restent limitées au nord de Ghaza et à Rafah en raison des contraintes d'accès et d'une présence opérationnelle réduite. S'appuyant sur des données du ministère

de la Santé à Ghaza, OCHA indique que les hôpitaux du territoire ont enregistré cinq nouveaux décès dus à la famine et à la malnutrition au cours des dernières 24 heures.

Cela porte à au moins 193 le nombre total de victimes directes de la faim, parmi lesquelles 96 enfants.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) prévient que la grande majorité des enfants souffrant de malnutrition sévère finiront par mourir d'autres causes. Ils ont dix fois plus de risques de contracter une pneumonie, la rougeole ou d'autres maladies mortelles.

La plupart de ces décès ne seront même pas signalés, car la majorité des enfants souffrant de malnutrition ne peuvent même pas être hospitalisés.

Les agences de l'ONU et les ONG ont averti à plusieurs reprises que l'aide acheminée dans l'enclave était insuffisante et loin d'être suffisante pour atténuer la crise alimentaire actuelle due au blocus et à l'agression sioniste.

## DANGERS POUR LA SANTÉ

### La pollution plastique, un "danger grave, croissant et sous-estimé"

La pollution plastique est un "danger grave, croissant et sous-estimé" pour la santé, qui coûte au monde au moins 1.500 milliards de dollars par an, avertissent des experts dans un rapport paru lundi dans la revue médicale The Lancet.

"Les plastiques provoquent des maladies et des décès de l'enfance à la vieillesse, et sont responsables de pertes économiques liées à la santé dépassant 1.500 milliards de dollars (environ 1.300 milliards d'euros) par an", indiquent les auteurs du rapport établi par des chercheurs et médecins de renom.

Ce nouvel état des lieux, est publié à la veille de la reprise à Genève de discussions pour conclure le premier traité mondial sur la pollution plastique.

Les experts estiment que l'impact de cette pollution pourrait être atténué par certaines politiques. Ils appellent les représentants de près de 180 pays attendus mardi à Genève pour de nouvelles négociations, après l'échec de discussions à Busan en Corée du Sud en décembre, à enfin s'entendre sur un traité.

Le médecin et chercheur au "Boston College" aux Etats-Unis, Philip Landrigan, cité par des médias, prévient que les personnes vulnérables, en particulier les enfants, sont les plus touchées par la pollution plastique, appelant dans un communiqué, repris par les médias, les participants à la réunion de Genève, à relever le défi et l'opportunité de trouver un terrain d'entente qui permettra une coopération internationale significative et efficace en réponse à cette crise mondiale.

Les chercheurs mettent notamment en garde contre de minuscules morceaux de plastique appelés microplastiques, présents partout dans la nature - y compris dans les corps humains. Leurs effets sur la santé ne sont pas encore entièrement connus, mais des scientifiques ont tiré la sonnette d'alarme sur l'impact potentiel de ce plastique omniprésent.

## COVID-19

### La Roumanie enregistre 1.703 nouveaux cas et sept décès en juillet

La Roumanie a enregistré 1.703 nouveaux cas de COVID-19 en juillet 2025, marquant une augmentation de 232% par rapport au mois précédent, selon les données publiées lundi par l'Institut national de santé publique (INSP).

Sur ce nombre total de cas, 442 sont des réinfections, survenues plus de 90 jours après le diagnostic initial.

L'INSP a également rapporté sept décès liés à la COVID-19 en juillet, dont cinq hommes et deux femmes.

Sur ces sept personnes, quatre étaient âgées de 70 à 79 ans, et trois âgées de plus de 80 ans.

Toutes souffraient de troubles médicaux préexistants. Les activités de dépistage ont augmenté au cours du mois écoulé, avec 860 tests RT-PCR et 14.750 dépistages rapides antigéniques, soit une hausse de 25,5% par rapport au mois de juin.

Le taux de dépistages positifs a augmenté à 10,9%, ce qui représente une progression de 6,8 points de pourcentage.

Le 31 juillet, la Roumanie avait enregistré 3.586.193 cas confirmés de COVID-19, et 69.266 décès associés, depuis l'apparition de la pandémie.

APS

Jeudi 7 août 2025

# GASTRO

## À chaque âge, les bons réflexes !

Inflammation de l'estomac et de l'intestin, la gastroentérite touche tous les âges de l'enfance. Avec un problème majeur chez le plus petit : le risque de déshydratation. Causée par un virus, le plus souvent le Rotavirus, la gastro-entérite se manifeste par des selles trop liquides et trop fréquentes, une perte d'appétit, parfois des vomissements et de la fièvre. L'inflammation du tube digestif entraîne des troubles de l'absorption intestinale, et surtout une fuite d'eau et de sels minéraux qu'il faut compenser.

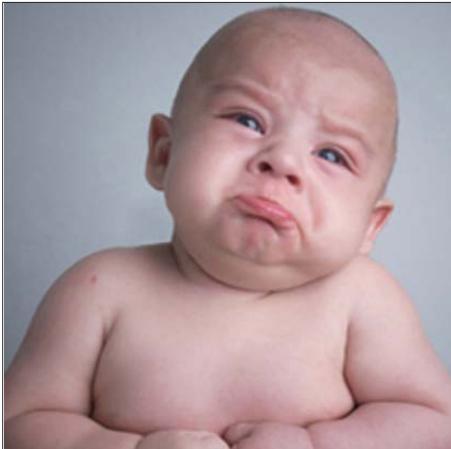
### Si votre bébé a moins de six mois

Dès les premiers symptômes, cessez de donner du lait et tout aliment solide, pendant douze heures, voire vingt-quatre heures afin de laisser l'intestin au repos. A cet âge, il se déhydrate très vite. Il faut donc le réhydrater à l'aide de solutés de réhydratation (en pharmacie), qui appartiennent à la fois de l'eau et des sels minéraux. Leur reconstitution est simple : un sachet à diluer dans 200 ml d'eau. L'important est d'en proposer à volonté lors des douze premières heures, très régulièrement et en petites quantités. Si votre bébé est nourri au sein, poursuivez l'allaitement et complétez les repas avec des biberons de solutés de réhydratation. Le « retour à la normale » doit être progressif. Donnez dans un premier temps un lait de transition sans PLV (protéines du lait de vache) et sans lactose, d'autant plus que la diarrhée a été sévère.

Asavoir : si votre bébé est somnolent, à la peau qui garde le pli quand on la pince doucement et s'il urine peu ou moins souvent que d'habitude, les signes d'une déshydratation sont réunis. Vous devez consulter en urgence.

### Si votre bébé a deux ans

Vous pouvez juguler la diarrhée en lui proposant des produits « constipants » tels que le riz, les carottes, la banane ou encore les compotes de pommes-colois, tout en lui donnant beaucoup à boire. En cas de vomissements, le médecin associera un anti-



vomifit. Et pour diminuer les pertes d'eau, il conseillera un antidéarrhéique, du racé-cadolit (tiotrop). La prise de probiotiques,

un temps encouragé, l'est moins. Reprenez une alimentation normale pas à pas. Intro- duisez le deuxième ou troisième jour les

aliments les plus digestes, comme les yaourts et les potages, et évitez les corps gras.

A savoir : la présence de sang et de glaires évoque une origine bactérienne de la diarrhée. Dans ce cas, un examen des selles (coproculture) est nécessaire pour donner un traitement antibiotique adapté.

### Votre enfant est en maternelle

Stoppez encore toute alimentation irritante pour l'intestin et donnez-lui beaucoup à boire. S'il n'a pas faim, ce n'est pas grave. Laissez-le manger ce qui lui fait plaisir et taitez-le confiance. De lui-même, il préférera bananes, pâtes, pain, gâteau... ! En cas de fièvre, n'hésitez pas à donner de paracétamol aux doses recommandées, soit une prise toutes les six heures.

Asavoir : la gastro-entérite est très contagieuse. Gardez votre enfant à la maison, sous peine qu'il contamine tous ses petits camarades d'école. Veillez à lui faire respecter une mesure simple d'hygiène : bien se laver les mains après être allé aux toilettes.

### Et la vaccination ?

Elle est proposée aux bébés qui vivent en collectivité. Deux vaccins sont disponibles (le Rotavirus et le Rotarix), sous forme buvable. Ils peuvent être donnés dans simultané avec d'autres vaccins (le vaccin hexavalent, injectable lui) dès les premiers mois de la vie. Son efficacité dure un an.

Les inégalités face au langage se jouent dès l'âge de 6 mois.

Les chercheurs vont plus loin en indiquant que le niveau de langage des parents utilisé pour parler à bébé aurait un impact sur sa réussite scolaire future. Et les enfants issus d'un milieu plus défavorisé seraient davantage pénalisés.

Le docteur Noble, neurologue et pédiatre à l'Université de Columbia a fait ce constat en comparant les cerveaux d'enfants défavorisés et ceux d'enfants issus d'un niveau de vie élevé.

Résultat, les premiers, issus d'un milieu où la parole est moins élaborée, s'avèrent moins bons en classe que les seconds.

Ces différences entre les enfants de niveaux sociaux distincts seraient également visibles au niveau cérébral. En vieillissant, les régions du cerveau associées au développement de la parole sont plus sollicitées chez les personnes issues d'un milieu favorisé.

## Fièvre de l'enfant : Les parents souvent démunis

### Fièvre de l'enfant : les bons gestes

Selon l'Inserm, les parents connaissent mal les recommandations pour faire baisser la fièvre de leur enfant. Face à ce symptôme, ils ont tendance à paniquer et oublier les premiers gestes à faire.

« La fièvre chez l'enfant suscite parfois une peur irrationnelle qui tend à surcharger les cabinets de médecins et les urgences pédiatriques alors que des recommandations de bonne pratique ont largement été diffusées pour gérer correctement ce symptôme ». Pour vérifier comment les parents gèrent la fièvre aux prises de fièvre de leur enfant, les chercheurs de l'Inserm, national de santé et de la recherche médicale (Inserm) ont interrogé les parents de plus de 6 500 enfants âgés de un mois à douze ans et présentant une fièvre depuis moins de 48 heures.

« Les résultats montrent que 89 % des parents mesurent bien la température de leur enfant que ce soit par voie rectale, orale, auriculaire ou sous les aisselles, 61 % savent que 38°C est le seuil défini pour indiquer que l'enfant a de la fièvre, mais seulement 23 % conduisent correctement un traitement antipyrrétique (contre la fièvre) et à peine 15 % respectent les mesures physique contrebaut au bien-être de l'enfant », expliquent les chercheurs.



« souligne l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament).

**Pourquoi il faut parler à son bébé comme à un adulte**



Vous ne rendez pas service à un bébé en étant gaga devant lui. Parlez-lui comme à une vraie personne, cela favorisera son développement cérébral.

Passer de la peine de simuler le langage monosyllabique de bébé quand vous en voyez un, celui-ci vous remerciera si vous vous adressez à lui d'égale à égal. Eh oui, si vous le considérez comme un adulte en ayant une vraie conversation (certes un peu limitée) avec lui, son intelligence en sortira grande.

Des chercheurs de l'Université Florida Atlantic aux États-Unis assurent que pour son bon développement cérébral, le bébé exige non seulement un langage châtié mais aussi un vocabulaire de qualité. « La parole doit être riche et complexe », a insisté la psychologue Erika Hoff, psychologue à l'Université Florida Atlantic, lors de la conférence annuelle de la Société américaine pour le progrès de la science. Il ne s'agit pas seulement d'émagaser du vocabulaire, il faut aussi que ce vocabulaire soit de qualité.

Les inégalités face au langage se jouent dès l'âge de 6 mois.

Les chercheurs vont plus loin en indiquant que le niveau de langage des parents utilisé pour parler à bébé aurait un impact sur sa réussite scolaire future. Et les enfants issus d'un milieu plus défavorisé seraient davantage pénalisés.

Le docteur Noble, neurologue et pédiatre à l'Université de Columbia a fait ce constat en comparant les cerveaux d'enfants défavorisés et ceux d'enfants issus d'un niveau de vie élevé.

Résultat, les premiers, issus d'un milieu où la parole est moins élaborée, s'avèrent moins bons en classe que les seconds.

Ces différences entre les enfants de niveaux sociaux distincts seraient également visibles au niveau cérébral. En vieillissant, les régions du cerveau associées au développement de la parole sont plus sollicitées chez les personnes issues d'un milieu favorisé.

## Emmaillotage des bébés Une solution dangereuse

Les spécialistes mettent en garde les parents qui ont l'habitude d'emmailloter leurs bébés. Cette coutume favoriserait les problèmes de hanche chez les tout-petits, selon une récente étude.

Emmailloter son bébé pour l'apaiser, une pratique revenue en vogue depuis quelques années, se révèle être plus dangereux que prévu. Plusieurs spécialistes tirent la sonnette d'alarme à l'aide d'une étude publiée par la revue pédiatrique Archives of Disease in Childhood. « Nous assistons à une réurgence de l'emmaillotage en raison de son effet palliatif sur les pleurs excessifs, les coliques et parce que ça favoriserait le sommeil. Environ 90% des enfants en Amérique du Nord sont emmaillotés dans les premiers mois de leur vie », s'alarment les chercheurs américains de l'université Hospital Southampton. Car cette vieille coutume se révèle risquée pour les tout-petits : en serrant leurs jambes et les empêchant de bouger, ce sont les articulations de la hanche qui souffrent.

### Un emmaillotage lâche

Gigoter dans tous les sens contribue au développement naturel de cette articulation et permet à la tête du fémur de s'embolter dans la cavité d'os et de cartilage prévue à cet effet et éviter ainsi la luxation et toutes ses conséquences. Alors qu'un enfant sur cinq naît avec une anomalie de la hanche, l'emmaillotage serré et prolongé favorise la fixation de ce genre d'anomalies. Au Japon, un programme destiné à encourager les grands-mères à ne pas emmailloter trop serré leurs petits-enfants a permis de réduire la fréquence de la



luxation de la hanche, selon le professeur Nicholas Clarke, principal auteur de l'étude.

Les spécialistes recommandent donc de ne recourir qu'à un emmaillotage lâche qui laisse le bébé libre de ses mouvements. Jane Munro, du Royal College of Midwives, citée par le site BBC News, précise : « Nous

conseillons aux parents d'éviter l'emmaillotage, mais il est également essentiel de prendre en compte l'origine culturelle de chaque mère et de fournir des conseils individualisés pour nous assurer qu'elles gardent leurs bébés en toute sécurité. »

## Botulisme : le miel augmente le risque chez le bébé

Avant un an, les bébés ne peuvent pas manier de miel, même en toute petite quantité. Ils risqueraient de développer une maladie rare mais grave, le botulisme infantile.

Le ministère de la Santé canadien rappelle aujourd'hui les risques de botulisme infantile liés à la consommation de miel chez les bébés de moins d'un an. En août dernier, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait aussi informé la population française de ces dangers. Depuis 2004, l'ANSES a constaté une augmentation du nombre de cas de botulisme infantile. Elle rappelle donc, conformément aux recommandations de l'OMS qui « il est absolument déconseillé de donner du miel, quelle que soit son origine, aux nourrissons de moins d'un an » et que « le

miel ne devrait jamais être ajouté à l'allaitement des bébés, ni utilisé sur le doigt ou la tétine pour calmer un nourrisson agité souffrant de coliques ». Le botulisme infantile est une maladie rare qui peut se développer chez les enfants de moins d'un an. Elle est provoquée par les spores (cellules résistantes) d'une bactérie (Clostridium botulinum) contenues dans les poussières et dans certains sols. Transportée par les abeilles, ces spores peuvent se retrouver dans le miel. Mais les bébés de moins d'un an n'ont pas un système immunitaire assez développé pour se protéger de cette infection qui touche le système nerveux.

### Les symptômes de la maladie

Le premier symptôme du botulisme infantile est la constipation. Mais, un enfant

touché par cette maladie va aussi exprimer des signes de faiblesse générale. On pourra constater chez le tout petit un faible réflexe de succion, une irritabilité, un manque d'expression faciale, et une perte de contrôle des mouvements de la tête. Parfois, la paralysie du diaphragme peut entraîner des troubles respiratoires graves nécessitant une intervention médicale. Si la plupart des cas de botulisme infantile oblige une hospitalisation très longue sous assistance respiratoire, les cas mortels sont extrêmement rares dans les pays occidentaux.

Passé un an, et grâce à des défenses plus efficaces, l'enfant éliminera les spores responsables de la maladie. Il pourra donc découvrir et consommer du miel sans danger.

## MORT SUBITE DU NOURRISSON Certains bébés plus à risque ?

Il existerait une vulnérabilité du système nerveux de certains bébés qui augmenterait le risque de mort inattendue du nourrisson.

La mort inattendue du nourrisson (MIN), longtemps appelée « mort subite du nourrisson », est actuellement définie comme le décès soudain, inattendu et sans cause identifiée, d'un bébé âgé de 1 mois à 1 an. Selon le Dr Alain Semlitsch, médecin de chercheurs, elle touche environ un enfant sur 2000, le plus souvent entre 2 et 6 mois.

Pour tenter de la prévenir et réduire le nombre de cas de mort inattendue du nourrisson, on recommande aux parents de jeunes bébés de ne pas fumer dans l'environnement du nourrisson, de ne pas trop chauffer

la chambre et, surtout, de coucher le bébé sur le ventre.

Désormais, ces recommandations pourraient être ciblées et dispensées avec beaucoup plus de vigilance chez les parents de bébés « à risque ». En effet, le Dr Hannah Kinney, neurologue à l'hôpital pédiatrique de Boston, et son équipe de chercheurs, pensent avoir identifié une forme de vulnérabilité du cerveau chez certains bébés, qui expliquerait la survenue d'une mort prématurée et inattendue.

Le médecin américain a examiné les cas de nourrissons décédés et autopsiés et a pu analyser des prélèvements du tronc cérébral, une partie du système nerveux central située

sous le cerveau. Les enfants victimes ont été répartis en plusieurs catégories selon la cause de leur décès. Les chercheurs ont alors identifié des anomalies du tronc cérébral venant perturber le contrôle de la respiration, du rythme cardiaque, de la pression artérielle et de la température pendant le sommeil. « Ce sont ces anomalies qui vont empêcher le bébé de se réveiller quand sa température est trop élevée ou en cas de mauvaise ventilation », insiste le médecin dans un article publié dans la revue Pediatrics.

L'équipe de l'hôpital de Boston va maintenant poursuivre ses recherches afin de développer un test qui permettra de détecter cette vulnérabilité chez les bébés.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Le peuple sahraoui ne renoncera jamais à son droit inaliénable à l'autodétermination (diplomate)

L'ambassadeur de la République sahraouie en Algérie, Khatri Addouh, a affirmé, mardi, que le peuple sahraoui ne renoncera jamais à son droit inaliénable et non négociable à l'autodétermination, qualifiant de "vaines" les tentatives de l'occupation marocaine d'occulter ce droit légitime.

L'ambassadeur sahraoui intervenait lors d'une conférence au Forum du journal Echaâb sur les derniers développements de la question sahraouie, notamment les violations des droits de l'homme et le pillage des ressources du peuple sahraoui, et ce, à l'occasion de la tenue en Algérie de la 13e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario.

Dans son intervention, M. Addouh a souligné que le peuple sahraoui, sous la direction du Front Polisario, adressait, à travers cette Université d'été, un message fort et clair pour rappeler que "toute tentative d'occulter le droit légitime et inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination est vaine", assurant que le peuple sahraoui "ne renoncera jamais à ce droit et poursuivra sa lutte jusqu'à l'indépendance".

"Le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, doit être décolonisé sans plus tarder", a-t-il insisté.

Et d'ajouter que ce message fort "doit être entendu dans ce moment charnière de l'histoire de la question sahraouie" pour que chacun comprenne que "la seule solution à cette question est de permettre au



peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination", prévenant que les velléités expansionnistes du makhzen "constituent une menace pour la sécurité et la stabilité de la région".

Lors de la conférence, le coordinateur de la Commission nationale sahraouie des droits de l'homme en Europe, membre du Bureau de l'Union des juristes sahraouis, Hasssan Miliid Ali, est revenu sur la situation "désastreuse" des droits de l'homme dans la partie occupée du Sahara occidental et le pillage des richesses du peuple sahraoui par l'occupation, en violation flagrante de toutes les décisions de justice et résolutions internationales.

"Toute exploitation de ces ressources sans l'approbation expresse du peuple sahraoui est considérée comme une violation flagrante du droit international", a-t-il soutenu, fustigeant "la complicité des sociétés qui investissent au Sahara occidental et participent ainsi au financement des crimes de l'occupation".

Ces sociétés "doivent rendre des comptes", a-t-il insisté. Le chargé du dossier des villes occupées au sein de l'Union générale des travail-

leurs sahraouis, M'barek Sid Ahmed Mamin, a, lui aussi, évoqué la situation "dramatique" des droits de l'homme dans les territoires occupés, où le Maroc, a-t-il dit, poursuit impunément ses graves violations contre le peuple sahraoui, le soumettant à un blocus étouffant et à une brutale répression.

"Franchissant toutes les lignes rouges", l'occupation commet des crimes contre l'humanité, notamment au moyen de drones, a-t-il dit, rappelant les rapports de plusieurs organisations internationales de défense des droits de l'homme qui condamnent le Maroc pour ses violations des droits humains.

La militante des droits de l'homme El Malouma Abdallah a, quant à elle, livré un témoignage vivant sur les violations qu'elle a subies et que subissent les jeunes sahraouis dans les geôles de l'occupation.

Dénonçant le blocus économique et la fermeture du territoire aux observateurs internationaux, la militante des droits de l'homme a assuré que "rien n'entamera la détermination du peuple sahraoui à arracher son indépendance".

Sahara occidental qu'avec le consentement du peuple sahraoui. En effet, le 4 octobre 2024, la CJUE a décidé d'invalider définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture, étendus illégalement au Sahara occidental occupé.

Dans son arrêt, elle a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités".

De plus, la haute juridiction européenne a reconnu une fois de plus que "le Front Polisario satisfait aux conditions pour pouvoir contester devant le juge de l'Union les décisions litigieuses, dans l'intérêt dudit peuple".

Par conséquent, le CASO entend dénoncer devant les tribunaux "toute activité économique menée par des sociétés françaises ou opérant sur le territoire français en lien

avec l'exploitation illégale des ressources du Sahara occidental (produits agricoles, énergie, tourisme, pêche, logistique, ...)".

Il compte également poursuivre ces entreprises pour "pratiques commerciales trompeuses, atteintes aux droits des peuples, ou complicité de pillage, sur le fondement du droit français, du droit européen et des principes du droit international public".

Il prévoit, en outre, de saisir les autorités de contrôle compétentes, notamment en matière douanière.

Le CASO annonce, à cet effet, mettre en place "une cellule de veille juridique et citoyenne", en lien avec des juristes, des élus et des organisations de défense des droits humains, afin de documenter chaque dossier et d'établir la responsabilité des acteurs économiques impliqués.

"Il est temps de rappeler, en droit comme en conscience, qu'aucun bénéfice économique ne saurait justifier la violation du droit à l'autodétermination d'un peuple colonisé", a-t-il conclu.

## NIGÉRIA

### 17 terroristes de Boko Haram éliminés dans le Nord-Est du pays

L'armée nigériane a annoncé avoir tué 17 terroristes de Boko Haram lors d'opérations menées dans les Etats de Borno et d'Adamawa, Nord-Est du pays, ont rapporté mercredi des médias locaux, citant des responsables de l'armée.

"Les troupes de la Force opérationnelle conjointe du Nord-Est ont abattu 17 terroristes de Boko Haram lors d'opérations de ratissage à Borno et Adamawa", a indiqué aux médias le directeur par intérim des relations publiques de l'armée au commandement du théâtre des opérations, le capitaine Reuben Kovangya.

Il a ajouté qu'"au cours d'opérations distinctes menées à Bula Daburu, Alau Dam, Bitta, Kawuri, Algambari, Ajiri et Bulabulin, les troupes ont neutralisé plus de 17 terroristes de Boko Haram et saisi plusieurs fusils d'assaut AK-47, une mitrailleuse PKT, de nombreux chargeurs AK-47 ainsi qu'un important stock de munitions de calibre 7,62 mm".

"Parmi les autres matériels logistiques récupérés figurent environ 2 300 litres de gasoil, plus de 1 000 litres d'essence, deux générateurs, un tricycle, des sacs de riz, des panneaux solaires et plusieurs motos, entre autres", a-t-il ajouté.

Il a également indiqué que les troupes avaient détruit 14 engins explosifs improvisés (EEI) posés par les terroristes.

Kovangya a indiqué que, durant la même période, les soldats avaient facilité le retour en toute sécurité de plus de 987 personnes déplacées internes (PDI) dans leurs localités d'origine à Manadarra, dans la zone administrative de Biu.

## SOUDAN

### Les coupes budgétaires menacent toute une génération d'enfants

Les coupes budgétaires menacent toute une génération d'enfants au Soudan de préjudices irréversibles, alors que l'aide est réduite et que les cas de malnutrition ou de choléra persistent dans tout le pays, en proie à un conflit depuis avril 2023, a averti mardi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

"Nous sommes sur le point de causer des dommages irréversibles à toute une génération d'enfants, non pas parce que nous manquons de connaissances ou d'outils pour les sauver, mais parce que nous ne parvenons pas à agir collectivement avec l'urgence et à l'échelle que cette crise exige", a indiqué le Représentant de l'UNICEF au Soudan, Sheldon Yett, lors d'une visioconférence depuis Port-Soudan, soulignant que ce scénario n'est plus "une hypothèse", mais une "catastrophe imminente".

Selon le responsable onusien, "les enfants ont un accès limité à l'eau potable, à la nourriture et aux soins de santé".

La malnutrition est omniprésente et de nombreux enfants en bonne santé sont réduits à l'état de squelettes".

Le conflit au Soudan entre l'armée gouvernementale et les Forces de soutien rapide (FSR) a déplacé des millions de personnes.

Plusieurs régions au sud de Khartoum, la capitale du Soudan, sont menacées par la famine, a déclaré le Programme alimentaire mondial (PAM) fin juillet.

Les taux d'admission record d'enfants recevant un traitement pour malnutrition aiguë sévère dans des endroits comme Jebel Aulia et une grande partie de l'Etat d'Al Jazira sont des signes évidents que les besoins sont énormes dans les zones nouvellement accessibles. "Cela fait un an que la famine a été confirmée dans le camp de ZamZam et aucune aide alimentaire n'est parvenue dans cette zone. El Fasher reste assiégée. Nous avons besoin d'y accéder dès maintenant".

Or en raison des récentes coupes budgétaires, plusieurs partenaires de l'ONU à Khartoum et ailleurs ont été contraints de réduire leurs activités, a ajouté le représentant de cette agence onusienne.

APS

## PALESTINE

# Un élargissement des opérations israéliennes à Gaza aurait "des conséquences catastrophiques", met en garde un haut responsable de l'ONU

Un haut responsable de l'ONU a mis en garde mardi contre "les conséquences catastrophiques" que pourrait avoir une extension des opérations militaires israéliennes à Gaza, au moment où la presse israélienne fait état d'un projet d'occupation de tout le territoire palestinien.

Par C. Chorfi

"Le droit international est clair à cet égard, Gaza est et doit rester une partie intégrante d'un futur État palestinien" a déclaré Miroslav Jenca, sous-secrétaire général de l'ONU pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, à l'occasion d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité consacrée à ce conflit.

**Gaza : la Défense civile fait état de 68 personnes tuées par des tirs israéliens**

La Défense civile de la bande de Gaza a annoncé mardi la mort de 68 personnes tuées par des tirs israéliens au cours de divers incidents dans le territoire palestinien, dont 56 qui attendaient des distributions d'aide alimentaire.

Selon le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal, trente personnes sont mortes sous



les tirs près d'un centre d'aide près de la ville de Khan Younes.

L'armée israélienne a déclaré avoir procédé à des "tirs de semence" en direction d'un "rassemblement de Gazouis avançant dans leur direction" dans le corridor de Morag, mais a affirmé ne pas avoir connaissance de victime.

**Abdel Fattah al-Sissi dénonce une "guerre d'extermination" à Gaza et défend le rôle de l'Egypte**

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a dénoncé mardi une "guerre de famine et de génocide" en cours à Gaza, tout en réfutant des accusations selon lesquelles l'Egypte empêcherait l'entrée de l'aide humanitaire via le poste-frontière de Rafah.

"La guerre en cours à Gaza n'est plus une guerre pour atteindre des objectifs politiques ou libérer des otages uniquement", a déclaré Abdel Fattah al-Sissi lors d'une

conférence de presse avec son homologue vietnamien Luong Cuong.

"Cette guerre a depuis longtemps dépassé toute logique ou justification et est devenue une guerre de famine et de génocide, ainsi qu'un moyen d'extermination de la cause palestinienne" a-t-il ajouté.

**Pretoria appelle à accroître la pression sur Israël pour stopper les "actes génocidaires" à Gaza**

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères Ronald Lamola a appelé mardi le "plus de pays possible" à faire pression sur Israël pour "mettre un terme aux actes génocidaires" commis à Gaza par Israël,

"Nous nous félicitons de l'intention de la France, du Canada et d'autres pays dans le monde de reconnaître" l'Etat de Palestine. "Cela permet d'accroître la pression pour l'obtention d'un cessez-le-feu", a ajouté Ronald Lamola interrogé à Pretoria.

## Lancement en France d'un réseau des élus pour la Palestine

Un réseau des élus pour la Palestine (EPLP) a été lancé récemment par les députés de La France Insoumise (LFI), Thomas Portes et Alma Dufour en solidarité avec le peuple palestinien.

"Sachant pertinemment que nous sommes du bon côté de l'histoire, aux côtés de plusieurs états, aux côtés de la jeunesse du monde entier, nous avons décidé de lancer le réseau des élus pour la Palestine (EPLP) afin de nous coordonner à l'échelle nationale pour prendre des initiatives nécessaires pour faire respecter les droits du peuple palestinien", ont-ils expliqué dans leur appel à adhérer au réseau.

Ce réseau, ouvert aux élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux, est né d'un constat : l'inaction du gouvernement français, ainsi que d'une large partie de la classe politique, face au génocide en cours à Ghaza, aux crimes et à l'oppression coloniale perpétrés par

l'entité sioniste. "Depuis plusieurs mois nous constatons en France l'installation d'un récit médiatique et politique qui nie au peuple palestinien son droit à l'autodétermination tout en justifiant, voire en soutenant, le génocide commis par le gouvernement" sioniste, ont-ils dénoncé. "Des chaînes d'informations en continu, aux bancs de l'Assemblée nationale en passant par des pseudos organisations associatives ou syndicales ou encore par certains membres du gouvernement, l'objectif est de faire taire celles et ceux qui refusent d'accepter l'inacceptable", ont-ils ajouté.

Selon les députés LFI, "l'existence même du peuple Palestinien est aujourd'hui menacée". Ils rappellent, à ce titre, que plus de 60 000 palestiniens de Ghaza sont tombés en martyrs, soulignant que "le total des morts sous les décombres, de faim et dans les hôpitaux pourrait atteindre 400 000".

cée après le prêche du vendredi dans lequel il a dénoncé la politique de famine menée par l'occupation contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza", a indiqué le gouvernorat d'El Qods dans un communiqué, repris par Wafa.

Le 27 juillet, les autorités d'occupation avaient convoqué Cheikh Mohammad Hussein et lui ont infligé une interdiction d'accès à la mosquée Al-Aqsa pour une période de six mois, à l'expiration de son interdiction de huit jours.

## Palestine occupée : le Grand Mufti d'El Qods interdit d'accès à Al-Aqsa pendant six mois

Les autorités d'occupation sionistes ont décidé mercredi d'interdire au Grand Mufti de la ville d'El Qods et des territoires palestiniens, Cheikh Mohammad Hussein, l'accès à la mosquée Al-Aqsa pour une période de six mois, a rapporté l'Agence de presse Wafa.

"Les autorités d'occupation ont décidé d'interdire à Cheikh Hussein l'accès à la mosquée Al-Aqsa pendant six mois, à l'expiration de son interdiction de huit jours.

Cette interdiction a été pronon-

Environ "600 000 enfants sont affamés et risquent de mourir", et l'entité sioniste "refuse toujours de laisser entrer l'aide humanitaire", ont-ils ajoutés, faisant remarquer que "80% des immeubles de Ghaza ont été méthodiquement rasés, les médecins massacrés, toute agriculture empêchée".

"Cette situation est sans commune mesure, avec tout ce que nous avons connu en ce début de 21ème siècle", ont-ils affirmé.

Pour le député Thomas Portes, l'entité sioniste "perpétre sous les yeux du monde un génocide".

"On ne peut pas regarder ailleurs et faire comme si ça n'existe pas", a-t-il ajouté.

Les députés LFI appellent, dans ce contexte, les élus à rejoindre cette initiative qui entend mobiliser le pouvoir concret dont disposent les députés, en particulier leur voix à l'Assemblée nationale, au service de la cause palestinienne.

cée après le prêche du vendredi dans lequel il a dénoncé la politique de famine menée par l'occupation contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza", a indiqué le gouvernorat d'El Qods dans un communiqué, repris par Wafa.

Le 27 juillet, les autorités d'occupation avaient convoqué Cheikh Mohammad Hussein et lui ont infligé une interdiction d'accès à la mosquée d'une semaine, renouvelable.

L'entité sioniste a accentué le

contrôle sur les lieux de culte en Palestine occupée et la répression des fidèles musulmans depuis le début de son agression contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023.

La mosquée Al-Aqsa, troisième Lieu-Saint de l'Islam, subit des actes de profanation au quotidien par les colons et forces armées sionistes.

Ces actes visent, entre autres, à judaïser la ville d'El Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

APS

## POLOGNE

### Karol Nawrocki investi président

Karol Nawrocki a été investi président de la République de Pologne mercredi après avoir prononcé son discours d'investiture, qui marque le début officiel de son mandat de cinq ans.

Dans son discours, M. Nawrocki a annoncé que son gouvernement se concentrerait sur un programme de développement équilibré et durable pour la Pologne, intitulé Plan 21. Il s'est engagé à faire de la Pologne un pays de projets significatifs en promouvant notamment le Port de communication central, qui comprend la construction d'un nouvel aéroport international ainsi que le développement d'autoroutes nationales et de ports.

Il s'est fermement positionné contre l'immigration clandestine et l'adoption de l'euro en Pologne, et a réaffirmé son opposition au recul de l'âge de départ à la retraite.

Nawrocki a remporté l'élection présidentielle, qui s'est déroulée en deux tours, les 18 mai et 1er juin, avec 50,89% des voix. Il succède au désormais ancien président de la Pologne, Andrzej Duda.

## SRI LANKA

### Le parlement destitue le chef de la police

Le parlement du Sri Lanka a approuvé mardi le limogeage du chef de la police du Sri Lanka, reconnu coupable de faute professionnelle pour avoir dirigé un "réseau criminel", une première dans l'histoire de l'île.

Deshabandu Tennakoon, 54 ans, a été démis de ses fonctions après qu'une audience disciplinaire l'a jugé inapte à diriger la police sri lankaise qui compte 85.000 membres.

"Je suis ravi de vous informer que la résolution visant à destituer Deshabandu Tennakoon a été approuvée avec 177 voix pour, et aucune contre" a déclaré le président du Parlement, Jagath Wickramaratne.

"Il est le chef de police le plus discrépant de l'histoire de notre pays", a estimé devant le parlement, Ananda Wijepala, le ministre de la sécurité publique.

En juillet, une commission d'enquête composée de trois membres désignés par le Parlement a unanimement déclaré M. Tennakoon coupable des faits qui lui sont reprochés.

La nomination à la tête de la police en novembre 2023 avait fait l'objet d'une vive controverse, alors qu'il avait été condamné à verser un demi-million de roupies sri lankaises (1.600 euros) à un suspect.

Il est aussi accusé d'avoir ordonné un raid en 2023 par une unité antidrogue contre un hôtel de la station balnéaire de Weligama, au sud de la capitale de l'île.

Non informée de cette opération tenue secrète, la police locale était intervenue et avait déclenché une fusillade au cours de laquelle un policier avait été tué et un autre grièvement blessé. Aucune drogue n'avait été trouvée.

## CONFLIT THAÏLANDO - CAMBODGIENNE

### La Malaisie se dit prête à envoyer une équipe de surveillance à la frontière

La Malaisie est prête à déployer une équipe de surveillance le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge si ces deux pays en font la demande, a indiqué mardi le Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim.

La situation à la frontière reste sous contrôle, bien qu'elle demeure tendue et sensible, a-t-il dit devant le Parlement.

Dans le cadre des efforts visant à résoudre le conflit frontalier entre la Thaïlande et le Cambodge, une réunion du Comité général des frontières est prévue jeudi à Kuala Lumpur en Malaisie.



## GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

### Il y a 68 ans, le commando Ali Khoudja menait une farouche bataille à Bouzegza

Il y a 68 ans, le commando Ali Khoudja de l'Armée de libération nationale (ALN) menait une héroïque et farouche bataille contre les forces coloniales françaises qui ont lancé, le 4 août 1957, un vaste ratissage sur les hauteurs du mont de Bouzegza.

Contacté par l'APS, Ahmed Rahem, un moudjahid de 90 ans, chef de section au sein de l'ALN opérant dans la région 1 puis 2 s'étendant de Tablat (Médéa) jusqu'à Palestro (actuellement Lakhdaria) dans la wilaya IV historique, est revenu sur des faits de cette bataille menée sur les hauteurs du mont Bouzegza, à l'est de la Mitidja et près de l'actuelle Lakhdaria (Bouira).

"Cette bataille historique a eu lieu suite à un grand ratissage lancé par les troupes ennemis à la recherche de combattants de la Révolution nationale", a confié Rahem qui a rejoint le maquis à la fin de l'année 1955, tout en précisant qu'il n'a pas participé personnellement à cette bataille, mais qu'il en a eu des échos par le biais de ses compagnons d'armes ayant pris part aux combats.

A Bouzegza, le prestigieux commando Ali Khoudja, une unité d'élite des combattants de la glorieuse ALN de la wilaya IV historique, a mené du 4 au 12 août 1957 des batailles héroïques contre l'armée coloniale qui, a-t-il dit, s'est déployée avec force pour serrer l'étau sur les sections de l'ALN activant dans cette région difficile d'accès.

"Toute la région de Lakhdaria et de Bouzegza était, ce jour-là, sous contrôle renforcé des forces coloniales qui ratissaient large, ce qui a rendu difficiles le repli et la sortie de nos combattants.

Certains sont tombés au champ d'honneur lors de cette bataille qui a duré plusieurs jours", confie le moudjahid Rahem.

Dans ses mémoires et témoignages livrés précédemment, le commandant de l'ALN, Rabah Zerari, connu sous le nom révolutionnaire de "Si Azzedine", s'est longuement étalé sur les faits historiques de cette bataille durant laquelle les forces coloniales ont essuyé de lourdes pertes allant, selon lui, jusqu'à 600 soldats français tués dans les accrochages avec les combattants de l'ALN.

Face au grand déploiement des

#### TISSEMSILT

### Colloque historique sur le parcours du martyr Djilali Bounâama

Les intervenants à un colloque organisé, mardi dans la commune de Bordj Bounâama (wilaya de Tissemsilt), ont mis en lumière le parcours du martyr Djilali Bounâama, surnommé "Si Mohamed" et connu comme "le Lion de l'Ouarsenis", soulignant son rôle majeur dans la lutte armée contre le colonialisme français dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la wilaya IV historique durant la glorieuse Guerre de libération nationale.

Ce colloque, tenu à l'occasion du 64e anniversaire de la mort en martyr du héros Djilali Bounâama, a été marqué par l'intervention de Lakhdar Saïdani, professeur d'histoire à l'université "Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi" de Tissemsilt, qui a rappelé le rôle fondamental du martyr dans la diffusion de l'esprit révolutionnaire et son encouragement



troupes françaises dans cette région, le conseil de la wilaya IV historique, présidé alors par le commandant Si M'hamed Bouguerra, qui assurait encore l'intérim du commandement après le départ pour Tunis du colonel Si Sadek, avait décidé de lancer une offensive contre les bases et unités françaises militaires installées dans les villes et villages de la région, selon le commandant "Si Azzedine".

Cette stratégie apparaissait comme la seule solution susceptible de desserrer l'étau sur les sections et groupes de combattants de l'ALN.

Début août 1957, et en application de l'ordre du conseil de la wilaya IV historique, toutes les unités combattantes de la wilaya sont passées à l'action.

M. Zerari a rapporté, dans de précieux témoignages, que sa parfaite connaissance de la région de Tablat, son relief et les installations militaires coloniales sensibles, lui avait permis de désigner le commando Ali Khoudja pour mener une attaque dans l'objectif de semer la panique dans les rangs du camp ennemi.

Mais, en arrivant de nuit aux abords

constant des jeunes de la région à rejoindre la lutte, d'abord en tant que chef de la troisième zone, puis commandant de la wilaya IV historique. Il a souligné que Bounâama a conçu et participé à de nombreuses opérations militaires contre les forces coloniales, dont une embuscade contre un convoi ennemi dans la région de l'Ouarsenis en 1958. Pour sa part, le professeur Mohamed Ouabel de l'université "Abderrahmane Ibn Khaldoun" de Tiaret, a évoqué l'importance de la wilaya IV historique dans la Révolution, en particulier dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la wilaya IV historique durant la glorieuse Guerre de libération nationale.

Il a également souligné son intelligence tactique et sa capacité à déjouer les plans de l'ennemi, réussissant à organiser et maintenir la lutte armée dans l'Ouarsenis, malgré la pression intense exercée par l'armée coloniale.

À noter que ce colloque a été accompagné par une exposition organisée par le Musée du Moudjahid de la wilaya, retracant en images les différentes étapes de la lutte du héros Djilali Bounâama contre le colonialisme français.

APS

du Djebel Zima, les moudjahidines ont été surpris par une forte présence des troupes françaises lourdement équipées qui s'apprêtaient visiblement à lancer un grand ratissage.

"Nous avons réussi à contourner l'ennemi et nous diriger vers le massif de Bouzegza.

Alors que nous progressions vers Djebel Zima, au centre du triangle Khemis Khechna-Tablat-Lakhdaria, les autres unités avaient lancé des attaques foudroyantes sur toutes les cibles qui avaient été auparavant déterminées.

Une section menée par le moudjahid Si Boualem avait opéré contre Palestro+.

avec succès", a témoigné le commandant Si Azzedine.

Dans la région de Djebel Zima, le 4 août 1957, il était approximativement 15h, tout paraissait tranquille.

Subitement, les troupes ennemis, fortement armées, déferlaient sur les lieux et c'est là où la bataille a commencé, a témoigné le commandant Si Azzedine, ajoutant que face au grand nombre de soldats français et des moyens déployés sur les lieux de la bataille par l'armée française, des combattants aguerris de l'ALN ont réussi une sortie du ratissage en infligeant de fortes pertes à l'ennemi français.

#### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE KHENCHELA  
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
NIF 408016000040049

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions du décret N° 15/247 du 16 septembre 2015 correspondant au 02 dhou el hidja 1436 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Khenchela informe les établissements ayant participé à l'**avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois après l'anfractuosité de la première appel d'offres N° 07/2025** Concernant

"Acquisition des équipements médicaux au profit de l'extension de la polyclinique à Ain Toulla"

LOT N° 01 : différents équipements médicaux

LOT N° 03 : la literie

Paru en date du : 18/05/2025 aux quotidiens « SADA EL -YAOUM » en ARABE « DK NEWS » EN FRANÇAIS, et faisant suite aux résultats de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres et selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges que le marché est attribué provisoirement comme suit :

DESIGNATION DES LOTS	ETABLISSEMENT	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIERE APRES VERIFICATION	DELAI DE LIVRAISON	NOTE TECHNIQUE
LOT N° 01	EURL NST MED Importation et distribution de matériel médical -AZAZGA-TIZI OUZOU-	001815108218116	35.501.746.00 DA	04.JOURS	75 PTS
LOT N° 03	EURL MEDFA Etablissement pharmaceutique de fabrication de dispositifs médicaux -TIZI OUZOU-	00145004937655	7.105.432.64 DA	03.JOURS	71.66 PTS

Les soumissionnaires désirant consulter l'évaluation technique et financière de leurs soumissions, peuvent se présenter à la direction de la santé et de la population de la wilaya de Khenchela cité 440 lgs SONATIBA bureau de planification. Dans les trois (03) jours qui suivent la première publication de l'avis d'attribution provisoire. Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret cité ci-dessus tout soumissionnaire contestant le choix opéré, peut introduire un recours auprès du comité des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis.

# Programme de la soirée

TF1 20:10

france 2 20:10

france 3 20:10

CANAL+ 20:07

M6 20:10

*Les ombres rouges*  
Saison 1



Retrouvée inconsciente par sa sœur, Clara est transportée à l'hôpital. En allant lui rendre visite, Aurore croise Yann Guilbert... déguisé en infirmier. Mais celui-ci parvient à prendre la fuite. Pendant ce temps, la vente du Domaine Sainte-Victoire semble compromise. Frédéric a découvert une clause qu'il n'apprécie guère et compte bien s'opposer à la transaction. Pourtant, son frère Gabriel est empêtré dans les problèmes financiers de son night-club et aurait bien besoin du fruit de cette vente pour épouser ses dettes.

*Taratata fête les 40 ans de Bercy*



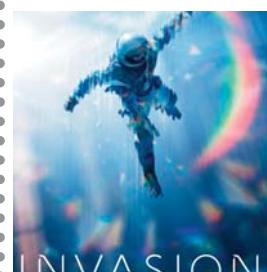
Taratata, émission de référence en matière de musique en France depuis 30 ans, célèbre les 40 ans de Bercy à l'Accor Arena en soutien à la lutte contre le cancer avec la Fondation pour la Recherche Médicale. Pour cette occasion, le célèbre programme musical animé par Nagui rassemble durant 3 heures non-stop de musique près de 70 artistes avec 50 titres. Entourés d'une vingtaine de musiciens et choristes sur scène, des duos inédits, des trios explosifs, des medleys revisités, des rencontres impromptues ou encore des collaborations surprises sont proposés.

*Alex Hugo*  
Saison 7



Coureur de jupons, Luis, 43 ans, est un éternel célibataire, au grand dam de sa mère, Geneviève, et de ses cinq sœurs. Epanoui dans son métier de créateur de parfums, il n'a pas l'intention de changer de vie. Mais sa famille le harcèle inlassablement et le pousse à se marier. Exaspéré par cette situation, Luis décide de louer les services de la délicieuse Emma, qu'il fait passer pour sa fiancée devant ses proches.

*Invasion*  
Saison 2



Sarah reste introuvable depuis l'attaque contre les vaisseaux extraterrestres. Des indices révèlent qu'elle a été enlevée par des soldats de l'armée lorsqu'elle attendait sa mère dans la camionnette. Aneesha et Luke mettent au point un plan pour la récupérer. La présidente Mabote reproche à Nikhil Kapur de ne pas avoir anticipé la contre-attaque des aliens causant de nombreuses pertes humaines. Trevante persuade Rosey qu'il peut l'aider à retrouver les personnes disparues de sa ville.

*99 à battre*  
Saison 1



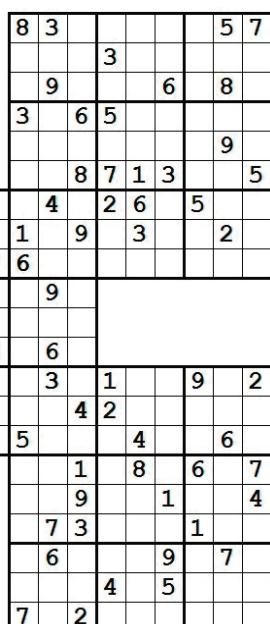
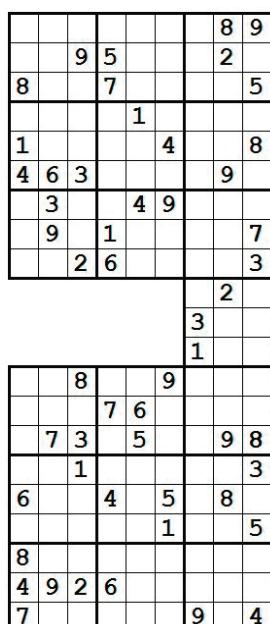
Rapidité, adresse, logique, mémoire, culture générale... sous l'œil de Juju Fitcasts et Eric Antoine, 100 anonymes âgés de 20 à 76 ans relèvent une série d'épreuves en gardant un objectif en tête : ne jamais terminer dernier car à chaque défi, le joueur arrivé en dernière position est directement éliminé. A la fin de chaque soirée, plusieurs candidats quittent ainsi l'émission. Les gagnants, eux, restent dans la compétition durant les semaines suivantes. Le seul candidat qui n'a jamais perdu au terme de la finale de ce jeu se verra remettre un chèque de 100 000 euros.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°2786

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



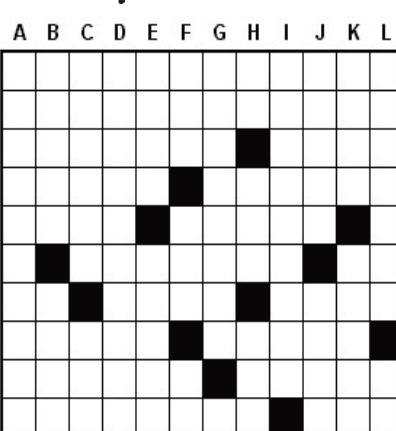
Horizontalement:

- 1 - Sultane à belle imagination
- 2 - Parfumeras agréablement
- 3 - Sorbier cultivé - Terrains découverts à marée basse
- 4 - Flétrir - Thésaurisa
- 5 - Figure sur la glace - Grande ferveur
- 6 - Hermétique - Eliu proche de Lourdes
- 7 - C'est pareil mais très réduit - Vétille - Pas les autres
- 8 - Dans le fond, c'est un système d'écoute - Pesser la caisse vide
- 9 - Installe un bon soutien - Rare
- 10 - Reviens à la hauteur - Réseau mondial

Verticalement:

- A - Détacher du profane
- B - Gibet - Equipa
- C - Troupes indisciplinées - Pianiste bitterois
- D - Brouilleraït
- E - Ne pas apprécier du tout - Utiliser le produit de ses œuvrées
- F - Quart d'an - Cantine à vache - Sigle de société
- G - Feraient preuve d'humour
- H - Brillant exécutant - Endosse - Cri de maladroit
- I - Adepts dévoués
- J - Use le relief - Il s'illumine dans la pub
- K - Faux plafond - Erreur ridicule
- L - Passés pour voir - Extraterrestre abonné au téléphone

### Mots croisés n°2786



## Zenreurs



*Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1486*

souci de chauffeur indécelable	agitée	isolements	théâtre musical aurochs	mauvais chevaux symbole du cuivre	court moment gaz pour tubes	protections	perdu sa couleur fatigué
volages						avare	
faire adhérer				niaiserie		coiffures panales	
coeur de bâtarde		occasionnais		vieille peau			
borné		très aigu	habitudes		mot de jeune entête corsée	étain du chimiste fin de verbe	signe de rouauté
grossier			bon mouillage	riquoureaux			
cassera				couronne	temps de règne mis à l'épreuve		
personnel belles demeures	rêvées trouvée en naissant		voies d'accès			praséodyme enflure	couvert sa garantie
surprendra	échos poisson de rivière		entre-lacera prisons romaines		adjoints	défalque monsieur anglais	
inaugurait	étalon de distance désouevrement			attribut de poète neige durecie	unie		
pronome masculin tenteras le diable	installée bruit de caisse	immense talent cimetière d'autos				atone faire paraître	bien outillée
				poilu		effroi décision d'état	
épouse d'Adam	soleil lointain attendris	se donne du mal cri de la claque		révisé	obtem-péré habit de moine		
enjoliver					brin de coton colère classique	mille-pattes été capable	cantine militaire
gaine			elle fut ravie par Zeus				c'est le lumen
crochets				dortoirs de chevaux			mot de diplôme

## Solution

Sudoku n°2786

Mots Croisés n°2786

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	S	C	H	E	H	E	R	A	Z	A	D	E
2	A	R	O	M	A	T	I	S	E	R	A	S
3	C	O	R	M	I	E	R		L	A	I	S
4	R	I	D	E	R		A	M	A	S	S	A
5	A	X	E	L		P	I	E	T			Y
6	L		S	E	C	R	E	T		P		E
7	I	D		R	I	E	N		U	N	E	S
8	S	O	N	A	R	T	A	R	E	R		
9	E	T	A	I	E	S		I	S	O	L	E
10	R	A	T	T	R	A	P	E		N	E	T

Grille géante n°1486

## JEUX AFRICAINS SCOLAIRES AFRICAINS (JAS-2025)

### Annaba : Clôture de la première édition des Jeux scolaires africains

Les premiers Jeux scolaires Africains, organisés du 26 juillet au 5 août dans les wilayas d'Annaba, de Constantine, de Sétif et de Skikda, ont été clôturés dans la soirée de mardi au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba.

La cérémonie de clôture de cette manifestation africaine, placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est déroulée en présence des ministres des Sports, Walid Sadi, de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, des présidents de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf, et du Comité d'organisation des jeux, Amar Brahma, ainsi que des walis d'Annaba, de Constantine, de Sétif et de Skikda, des membres des comités olympiques et des athlètes nationaux et étrangers, en plus d'un public nombreux.

A cette occasion, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été honoré par l'ACNOA, en lui décernant la médaille d'or, en reconnaissance de son soutien au succès de la première édition des Jeux africains scolaires, organisée en Algérie. Les trois premiers pays au classement des médailles, à savoir l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie, ont également été honorés au cours de cette cérémonie de clôture. M. Mus-



tapha Berraf, président de l'ACNOA, et Walid Sadi, ministre des Sports ont remis le drapeau des Jeux au ministre

de la Jeunesse et du développement sportif du Nigeria qui accueillera la seconde édition de ces jeux en 2027. Pour rappel, les 1ers Jeux scolaires africains ont vu la participation de 1.700 jeunes athlètes venus de 47 pays.

## NATATION - TRAVERSÉE DE LA BAIE D'ALGER

### 350 nageurs annoncés à la 3<sup>e</sup> édition samedi prochain

Trois cent cinquante (350) nageurs (messieurs et dames), représentant 38 clubs de 25 wilayas vont participer à la troisième édition de la Traversée de la Baie d'Alger, prévue dans la matinée du samedi 9 août courant, sur une distance de dix kilomètres, entre la plage des Sablettes à Hussein-Dey et la Marina de Bordj El Bahri, ont annoncé les organisateurs mercredi. "Les deux précédentes éditions ont été couronnées de succès, sur tous les plans, et nous espérons faire encore mieux cette année, car nous cherchons toujours à aller de l'avant. D'ailleurs, notre prochain objectif sera de donner un cachet international à cette compétition, en accueillant des nageurs étrangers" a annoncé le président de la Ligue algéroise de natation, Othmane Abdelhafid, lors d'une conférence de presse animée au stade du 5-Juillet (Alger). Les participants à cette compétition en eau libre seront répartis en trois groupes, suivant leurs catégories d'âge, à savoir : celle des 14-17 ans, des 18-30 ans, et celle des 31 ans et plus, qui est une nouveauté par rapport aux deux précédentes éditions.

Etant donné que la compétition revêt également un cachet de divertissement et touristique, Othmane Abdelhafid a souligné que même la nageurs au statut "amateur" pourront y participer. Pour rappel, lors de la première édition, disputée sur une distance de cinq kilomètres, seuls les nageurs de la wilaya d'Alger avaient participé à l'événement, et leur nombre était de seulement 200 athlètes.

Les choses avaient évolué lors de la deuxième édition, en faisant passer la compétition à un statut régional, avec l'incorporation de nageurs venus de wilayas mitoyennes, et aujourd'hui, lors de cette troisième édition, la Traversée de la Baie d'Alger a acquis le statut de compétition nationale.

En effet, pas moins de vingt-cinq wilayas de différentes régions du pays (Nord, Est, Ouest et Sud) seront représentées dans cette troisième édition, à savoir : Alger, Tlemcen, Guelma, Mostaganem, Ghardaïa, Ouargla, Tipasa, Bouira, Oran, Skikda, Boussaâda, Sétif, Constantine, Mila, Chlef, Batna, Aïn Timouchent, Jijel, Boumerdès, Béjaïa, Annaba, Médéa, Bordj Bou Arréridj et Khencela.

"Nous avons consacré plus de quatre mois à la préparation de cet événement, pour assurer une bonne organisation" a révélé le Directeur de l'organisation sportive (DOS) Halim Hamza, ajoutant qu'il a été décidé de réquisitionner 35 bateaux, équipés de sauveteurs, pour garantir la sécurité des nageurs lorsqu'ils seront en pleine mer. Pour rappel, la Traversée de la Baie d'Alger a été relancé en 2023, après un arrêt de cinq ans. Cette édition 2025 verra la participation de 68 femmes, de différentes catégories d'âge.

## Le Président de la République honoré par l'ACNOA

L'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) a honoré le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en lui décernant la médaille d'or, en reconnaissance de son soutien au succès de la première édition des Jeux africains scolaires, organisée en Algérie du 26 juillet au 5 août, et ce lors de la cérémonie de

clôture de cette session, mardi soir, au stade du 19 Mai à Annaba. La distinction a été reçue par le ministre des Sports, M. Walid Sadi, le ministre de l'Education nationale, M. Mohamed Seghir Sadaoui, ainsi que le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, M. Mustapha Hidaoui. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a été

honoré par l'ACNOA, au nom du mouvement olympique africain, en reconnaissance "du soutien qu'il a apporté à la réussite de cette première édition ainsi que de sa décision de relancer le sport scolaire en vue de valoriser les jeunes talents". A cette occasion, les responsables de l'instance africaine ont exprimé leur profonde gratitude et leurs remer-

ciements au président de la République pour l'attention particulière qu'il accorde au soutien des jeunes talents sportifs africains, soulignant que cette édition "a permis d'établir en Algérie une base solide pour leur formation continue et leur accompagnement, afin qu'ils deviennent des étoiles montantes qui feront la fierté de l'Afrique".

## Brahmia : «Les 1<sup>ers</sup> Jeux scolaires africains, une étape importante dans le processus de coopération sportive africaine»

Le président du Comité d'organisation des Jeux scolaires africains, Amar Brahma, a indiqué, mardi à Annaba, que la première édition de ces jeux, organisée par l'Algérie du 26 juillet au 5 août à Annaba, Constantine, Skikda et Sétif, "marque une étape importante dans le processus de coopération sportive entre les pays du continent".

S'exprimant en conférence de presse, M. Brahma a déclaré que cet événement sportif scolaire, le premier du genre en Afrique, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a constitué "une étape importante, historique dans le cadre de la coopération sportive africaine au niveau scolaire". Le président du comité d'or-

ganisation s'est félicité du succès de cette édition laquelle, selon lui, a été organisée "en s'appuyant sur des compétences algériennes qui ont démontré leurs grandes capacités en matière de gestion et d'organisation d'événements internationaux".

Il a également présenté un exposé détaillé sur les aspects organisationnels et logistiques mis en œuvre lors de cette première édition au cours de laquelle 3.299 accréditations ont été délivrées aux athlètes, aux invités, aux officiels et aux représentants des différents comités d'organisation, avant de souligner, également, que les jeux se sont déroulés "conformément à un protocole garantissant la sécurité et la fluidité des déplacements des participants". M. Brahma a conclu en ren-

dant hommage à tous les membres du staff organisateur, aux équipes de terrain, aux techniciens et aux bénévoles, soulignant que ce succès "n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un travail collectif, d'une planification minutieuse et d'une volonté nationale sincère de mettre en valeur l'image d'une Algérie parfaitement apte à relever les défis, et qui réussit toujours lorsqu'on donne une chance à ses compétences". Pour rappel, cette édition, qui a vu la participation de 47 pays africains, s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la coopération continentale, de la découverte des talents sportifs dès le plus jeune âge, et de la promotion des principes de fraternité et de compétition loyale entre les sportifs scolaires du continent.

## Le Nigeria et le Kenya hôtes des deux prochaines éditions (ACNOA)

Le président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf, a annoncé mardi à Annaba, que les deuxièmes et troisièmes éditions des Jeux scolaires africains seront organisées respectivement par le Nigeria en 2027 et le Kenya en 2029. "A l'issue de la réunion du Comité exécutif de l'ACNOA, il a été unanimement décidé d'attribuer l'organisation des deux prochaines éditions des Jeux africains scolaires au Nigeria et au Kenya", a déclaré Berraf lors d'une conférence de presse animée à Annaba.

Le président de l'ACNOA a tenu, à cette occasion, à adresser ses remerciements au président nigérian, Bola Ahmed Adekunle Tinubu, pour l'accueil de l'édition 2027,

soulignant le soutien manifeste de ce dernier au développement du sport scolaire et à l'émergence des jeunes talents africains. L'Algérie a accueilli la première édition des Jeux africains scolaires du 26 juillet au 5 août 2025, une manifestation qui a rassemblé 2 700 athlètes représentant 50 pays, selon les chiffres communiqués par Berraf.

La cérémonie de clôture de cette première édition se tiendra ce soir à Annaba, marquant la fin d'une compétition qui a permis aux encadreurs techniques des pays participants de découvrir de jeunes talents prometteurs, qui seront appelés à représenter dignement leurs nations dans les futures compétitions internationales.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION) Le CSC bat le CRB (2-1) en amical à Tabarka

Le CS Constantine s'est imposé face au CR Belouizdad 2-1 (mi-temps : 1-1), en match amical disputé à Tabarka, en marge du stage précompétitif qu'effectuent les deux pensionnaires de Ligue 1 Mobilis de football, en Tunisie.

Les Constantinois ont ouvert le score dès la 2e minute de jeu par Khelifaoui, avant que le Chabab n'égalise grâce à sa nouvelle recrue estivale l'attaquant albanais Redon Xhixha (21e). En fin de match, le CSC a inscrit le but de la victoire par l'entremise de Grine (87e). Il s'agit du troisième test pour le club constantinois, depuis son arrivée en Tunisie, après un succès devant les Qatars d'Al-Khor (2-1), et un nul face au champion d'Algérie en titre le MC Alger (2-2). Le club bouclera sa série de matchs amicaux vendredi en défiant l'USM Alger. De son côté, le CRB concède son premier revers durant cette période d'intersaison, après une



victoire décrochée la semaine dernière face à Al-Khor (2-0). Les joueurs de

l'entraîneur allemand Sead Ramovic disputeront un autre test face à

l'ES Sétif, à pied d'œuvre à Aïn Draham depuis sa-midi.

## LIGUE 1 MOBILIS - MC ALGER Le défenseur Abdelkader Menzla fonctionne avec succès du genou



Le jeune défenseur central du MC Alger, Abdelkader Menzla, a été exploité avec succès du genou ce hier matin en Tunisie où l'équipe effectue une étape de préparation, et il sera indisponible pendant quelques mois, a indiqué le double champion d'Algérie en titre de Ligue 1 Mobilis de football. "Il s'agit

de l'ancienne blessure, qui avait tant perturbé Menzla pendant la fin de l'exercice écoulé.

Malheureusement, elle est réapparue ce mardi, pendant le stage de préparation qu'effectue actuellement l'équipe dans la ville tunisienne de Tabarka, et il a été décidé de l'opérer sur place, pour soigner

définitivement sa blessure", a précisé la même source. La Direction du club de la capitale a avancé "une possible absence de deux mois", mais l'indisponibilité du joueur de 24 ans pourrait s'étendre au-delà, surtout qu'il s'agit de revenir après une opération au genou.

"Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre joueur, ainsi qu'un retour rapide à la compétition", a ajouté la Direction du Doyen dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

La blessure de Menzla est un vrai coup dur pour le Mouloudia, déjà privé de son buteur guinéen Mohamed Saliou Bangoura, exploité dernièrement de la cheville gauche et qui sera indisponible lui aussi pendant environ trois mois.

Il s'agit là de deux piliers dans le onze-type mouloudéen, qui avaient grandement contribué au sacre de l'an dernier et qui sera raté pratiquement toute la phase "aller" lors de la nouvelle saison.

## MC Alger : Alexis Guendouz à pied d'œuvre en Tunisie

Le gardien international algérien Alexis Guendouz, 24 heures seulement après s'être engagé pour deux ans avec le MC Alger, a rejoint sa nouvelle équipe en Tunisie, pour prendre part au stage de préparation d'intersaison actuellement en cours dans la ville de Aïn Draham.

L'ancien portier de l'USM Alger et du CR Belouizdad (29 ans) a rejoint le club champion d'Algérie en titre en provenance du club iranien, FC Persepolis, avec lequel il a résilié son contrat après une expérience, n'ayant duré

finalemment qu'une seule saison.

Aïn Draham en Tunisie, Guendouz a intégré le groupe qui s'y trouve depuis plusieurs déjà où il a entamé la préparation et disputé quelques matchs amicaux.

Fort d'une riche expérience internationale, en clubs et en sélection, Guendouz devrait constituer un atout majeur pour les Verts et Rouge, qui ambitionnent cette saison de jouer les premiers rôles, même en Ligue des champions.



## LIGUE 1 MOBILIS Karouf, nouveau DTS de la JS Kabylie



L'ancien international algérien Mourad Karouf, est devenu le nouveau directeur technique sportif (DTS) des jeunes catégories de la JS Kabylie, en remplacement de Salim Menad, a appris l'APS mercredi auprès de la formation kabyle. Karouf (56 ans) avait dirigé plusieurs clubs en Algérie, depuis sa reconversion en 2009. La saison dernière, il avait dirigé notamment le RC Kouba et le RC Arbaâ, après avoir dirigé l'Olympique Akbou à la Ligue 1 Mobilis. Il avait déjà occupé le poste de DTS à la JSK, lors de la saison 2011-2012. Il succède à Salim Menad, qui s'est engagé avec le champion d'Algérie en titre, le MC Alger, en remplacement de Mohamed Mekhazni. Par ailleurs, le club de la ville des Génêts poursuit sa préparation en Turquie, sous la houlette du technicien allemand, Josef Zinnbauer. Les "Canaris" ont disputé leur premier match amical, lundi face aux Qatars Masaimeer SC, soldé par un succès (1-0). En matière de recrutement, la JSK a assuré jusque-là l'arrivée de trois joueurs : l'attaquant Aymen Mahious (ex-CR Belouizdad), le milieu de terrain ivoirien Josaphat Arthur Bada (ex-Singida FC/Tanzanie), et le défenseur Laïd Chahine Bellaouel (ex-CS Constantine). La JSK a terminé la saison dernière à la deuxième place avec 56 points, à deux longueurs du double champion en titre, le MC Alger, et prendra part à la prochaine Ligue des champions de la CAF dont le tirage au sort du 1er tour préliminaire aura lieu samedi prochain en Tanzanie, en marge du championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025).

## CHAMPIONNAT DANOIS L'attaquant algérien Chiakha prêté à Vejle Boldklub



L'attaquant international algérien Amin Chiakha, sociétaire du FC Copenhagen (Div.1 danois de football), a été prêté jusqu'à la fin de la saison au club danois de Vejle Boldklub, a annoncé le site sportif Tipsbladet, hier mercredi.

Il manque de temps de jeu en ce début de saison avec le champion en titre du Danemark, Chiakha tentera de relancer sa saison sous les couleurs de Vejle, qui ambitionne de faire bonne figure lors de l'exercice 2025-2026, après avoir frôlé la relégation lors du précédent exercice.

La saison dernière, le jeune avant-centre algérien s'était distingué en inscrivant sept buts et en délivrant une passe décisive, toutes compétitions confondues, avec le club de la capitale danoise.

Le club de Vejle, actif sur le marché des transferts cet été, a misé sur un dosage entre expérience et jeunesse pour renforcer son effectif. L'arrivée de Chiakha s'inscrit dans cette dynamique, avec l'objectif affiché de lui offrir un cadre propice à son développement.

Chiakha retrouvera à Vejle "un environnement idéal pour poursuivre sa progression, avec la confiance du staff et une réelle opportunité de s'imposer dans un groupe compétitif", conclut la même source.

APS

**LIGUE DES CHAMPIONS (DAMES) QUALIFICATIONS (ZONE 1)**  
**L'Affak Relizane représentera l'Algérie**



L'Affak Relizane, pensionnaire de la Super division élite de football, sera engagé au tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique féminine, prévu du 31 août au 9 septembre à Sousse et à Monastir (Tunisie), a annoncé l'instance, mardi dans un communiqué. La formation de Relizane remplace le CF Akbou, double champion d'Algérie, contraint de déclarer forfait pour des raisons financières. Outre l'Affak Relizane, le tournoi qualificatif regroupera l'ASF Sousse (Tunisie), l'AS FAR (Maroc), et FC Masar (Egypte), précise la même source. Le précédent tournoi qualificatif s'était déroulé du 24 au 30 août 2024 à Alger et à Blida. L'équipe qui terminera en tête du classement à l'issue des trois journées représentera la Zone 1 à la 5e édition de la Ligue des champions d'Afrique 2025 qui regroupera huit équipes, prévu du 8 au 23 novembre 2025.

**LIGUE 1 FRANÇAISE (ANGERS SCO)**  
**L'international algérien Abdelli reprend la course**



Le milieu offensif international algérien d'Angers SCO (Ligue 1 française de football), Himad Abdelli, a repris la course en marge de l'entraînement collectif effectué mardi, moins d'un mois après avoir été opéré d'une hernie discale, rapporte la presse locale. Le joueur algérien a effectué un court footing autour du terrain. Un premier pas avant d'entamer une vraie préparation individuelle d'avant-saison, son retour sur les terrains n'est donc pas imminent, précise la même source. A un an de la fin de son contrat avec la formation angevine, le joueur de 25 ans reste en instance de départ, alors que le mercato estival entre dans sa dernière ligne droite. Malgré l'intérêt de plusieurs clubs européens, l'avenir du meilleur de jeu n'est pas encore tranché, bien que le club angevin lui ait accordé un bon de sortie. Considéré comme l'un des cadres d'Angers, Abdelli a inscrit six buts et délivré une passe décisive en 32 apparitions en championnat la saison passée, contribuant au maintien de l'équipe parmi l'élite.

**COMPÉTITIONS INTERCLUBS 2025-26**  
**Le tirage au sort du tour préliminaire le 9 août à Dar es Salaam (CAF)**

Le tirage au sort préliminaire des compétitions interclubs de la CAF se tiendra pour la première fois à Dar es Salaam, en Tanzanie, le samedi 9 août à (13h00) heure locale, 11h00 (heure algérienne), a indiqué la Confédération africaine de football mercredi sur son site officiel.

Le tirage au sort sera organisé depuis les studios d'Azam Media, partenaire stratégique de la CAF en Afrique de l'Est, ajoute le communiqué de la CAF. La sélection de Dar es Salaam pour accueillir cet événement s'inscrit également dans la reconnaissance du dynamisme

croissant de la région d'Afrique de l'Est, qui connaît une progression significative en termes d'audience et d'engagement autour de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération, souligne l'instance suprême du football africain. L'Algérie sera représentée par

quatre clubs dans les deux compétitions continentales, le MC Alger et la JS Kabylie en Ligue des champions, le CR Belouizdad et l'USM Alger en Coupe de la Confédération. Ce tirage marquera le lancement officiel de la saison 2025/26 des compétitions interclubs de la CAF, dont le ca-

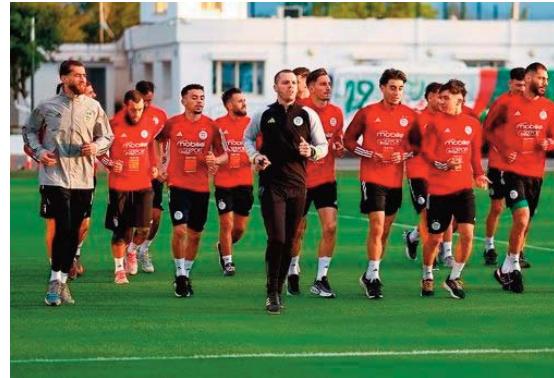
**CHAN 2024 (DÉCALÉ À 2025)**  
**La sélection algérienne reprend les entraînements**

La sélection algérienne de football A, composée de joueurs locaux, a repris les entraînements mardi en fin d'après-midi, en prévision de leur prochaine rencontre face à l'Afrique du Sud, prévue vendredi au Mandela Stadium de Kampala (15h00), pour le compte de la 2e journée de la phase de groupes du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Cette séance, organisée sur un terrain situé à proximité de leur lieu de résidence, a vu l'effectif scindé en deux groupes. Les titulaires de la veille ont effectué une séance de récupération (décrassage), tandis que les remplaçants et le reste du groupe ont pris part à une séance d'entraînement classique, souligne la FAF.

De son côté, Akram Bouras a repris l'entraînement avec un léger travail individuel avec ballon, alors que son coéquipier Lahou Akhrib a poursuivi son programme d'entraînement spécifique.

Le gardien de but Tarik Bousder a travaillé avec ses coéquipiers sous la supervision de l'entraîneur des gardiens, Azzedine Doukha. Lors de la première journée, la sélection algérienne s'est largement imposée devant l'Ouganda sur le score de 3 à 0, alors que la Guinée avait battu le Niger (1-0). L'Afrique



du Sud est exempté de cette journée.

L'Afrique avec trois points occupe la tête du groupe C à égalité avec la Guinée, alors que l'Ou-

ganda et le Niger sont derniers avec zéro point. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

**CHAN 2024 (GR : A-2E J)**  
**Des arbitres algériens pour le match RD Congo - Zambie**



La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor arbitral algérien pour officier le match RD Congo-Zambie prévu le jeudi 7 août à 14h00 au stade Nyayo de Nairobi (Kenya), pour le compte de la deuxième journée du groupe A du Championnat d'Afrique des Nations CHAN 2024, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) mercredi sur son site officiel. Selon la même source, le quatuor est composé de Houssam

Benbrahim (arbitre VAR).

Pour rappel, un trio arbitral algérien, conduit par Lotfi Bekouassa, avait dirigé le match d'ouverture du 8e Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 entre la Tanzanie et le Burkina Faso (2-0), disputé samedi dernier au stade Benjamin Mkapa à Dar es-Salaam. Bekouassa avait été assisté de ses compatriotes : Adel Abane (1er assistant) et Houssam Benyahia (2e assistant), alors que le quatrième arbitre était Lahou Benbrahim.

**CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025)**  
**le programme de jeudi**

Programme des matchs comptant pour le groupe A de la 8e édition du Championnat d'Afrique des nations CHAN 2024 (décalé à 2025), prévus jeudi (heures algériennes) :

**Jeudi 07 août :**  
 RD Congo - Zambie (14h00)  
 Angola - Kenya (18h00)  
**Exempt :** Maroc

**NB :** les deux premiers de chacun des quatre groupes, se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

lendrier se décline comme suit : Tour préliminaire : à partir du 19 septembre 2025 Deuxième tour préliminaire : à partir du 17 octobre 2025 Phase de groupes : à partir du 21 novembre 2025 Phase à élimination directe : à partir du 13 mars 2026.

APS

## MILAN JASHARI RECRUTÉ POUR 38,5 M€ !

Au terme d'un long feuilleton, l'AC Milan a enfin réussi à mettre la main sur le milieu de terrain Ardon Jashari (23 ans). Ce mercredi, le club italien a officiellement annoncé le recrutement de l'international suisse, acheté 38,5 millions d'euros (bonus compris) au Club Bruges et signé jusqu'en juin 2030.

## MAN UTD

# MAGUIRE PROLONGÉ POUR FINIR À MU ?

Acheté par Manchester United pour 87 millions d'euros en 2019, le défenseur central Harry Maguire (32 ans, 27 matchs et 1 but en Premier League pour la saison 2024-2025) va-t-il finir sa carrière sous les couleurs mancuniennes ? D'après les informations du Daily Mail ce mardi, les Red Devils ont repoussé plusieurs approches, de clubs anglais et italiens, pour l'ancien joueur de Leicester sur ce mercato d'été.

L'objectif de MU serait désormais de prolonger l'international anglais, actuellement sous contrat jusqu'en juin 2026, afin de lui permettre de terminer sa carrière à Old Trafford. Même si des discussions n'ont pas encore débuté, Maguire serait de son côté séduit par cette idée.

## BARCELONE C'EST TENDU AVEC TER STEGEN...

Entre Marc-André ter Stegen (33 ans, 9 matchs toutes compétitions pour la saison 2024-2025) et le FC Barcelone, un point de non-retour a peut-être été atteint ces derniers jours. Comme l'explique la presse espagnole, le gardien allemand a refusé de signer le rapport médical de son opération du dos, ce qui empêche le club catalan de faire valider sa longue absence par la Liga... et donc d'inscrire ses nouvelles recrues à sa place. De quoi provoquer la colère des dirigeants barcelonais qui envisagent désormais d'ouvrir une procédure disciplinaire à l'encontre de leur portier, justifiant que sa décision porte préjudice au club et à ses coéquipiers. Ambiance...



## LIVERPOOL NUÑEZ SE RAPPROCHE D'AL-HILAL

Poussé vers la sortie par Liverpool sur ce mercato estival, l'attaquant Darwin Núñez (26 ans, 47 apparitions et 7 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) pourrait poursuivre sa carrière en Arabie saoudite. Selon le journaliste Fabrizio Romano, Al-Hilal a trouvé un accord verbal avec le club anglais pour le transfert de l'international uruguayen. Si la formation du Golfe doit désormais s'entendre contractuellement avec le joueur, les discussions avancent bien et les deux parties ne sont plus très loin d'un accord.

## SÉVILLE J. SANCHEZ SE RAPPROCHE DE NAPLES

Désireux de renforcer son secteur offensif, Naples a décidé de miser sur Juanlu Sanchez (21 ans, 35 matchs et 5 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025). Selon le journaliste Matteo Moretti, le club italien est désormais proche de s'offrir le milieu offensif du FC Séville après avoir formulé ce mercredi une nouvelle offre à 17 millions d'euros. Une proposition qui devrait convaincre la formation espagnole. De son côté, le joueur a déjà donné son accord pour rejoindre l'Italie.

## MAN CITY

# GREALISH, EVERTON TENTE BIEN LE COUP

Poussé vers la sortie sur ce mercato d'été, l'ailier de Manchester City Jack Grealish (29 ans, 20 apparitions et 1 but en Premier League pour la saison 2024-2025) représente un indésirable difficile à exfiltrer. Mais comme pressenti, Everton souhaite tenter de récupérer l'international anglais sur ce mercato d'été.

Selon les informations du média The Athletic ce mercredi, les Toffees ont débuté des discussions concrètes avec les Skyblues concernant un prêt de l'ancien joueur d'Aston Villa. Pour le moment, rien ne dit qu'une opération sera possible et ce dossier est perçu comme compliqué, mais Everton a bel et bien lancé les premières manœuvres pour s'attacher les services de Grealish.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## AHMED FETTANI RETRAVE LE PARCOURS D'UN AMI, D'UN PATRIOTE ET D'UN MAITRE DU JOURNALISME

### "Les grands hommes ne meurent pas vraiment" "Une plume éteinte, mais une encre immortelle"

Il est des rencontres qui forgent des amitiés indestructibles et laissent, au fil des ans, une empreinte indélébile sur le parcours d'un homme.

Par Abed Meghit



Celle qui lia **Fettani Ahmed**, aujourd'hui directeur général du quotidien L'Expression, à **Si Abdelmadjid Cherbal**, affectueusement surnommé "ANTAR", appartient à cette catégorie rare. Pendant plusieurs décennies, les deux hommes ont partagé les mêmes salles de rédaction, les mêmes idéaux et les mêmes combats, portés par une passion commune : un journalisme digne, rigoureux et au service de la vérité.

Trois ans après la disparition de son compagnon de route, **Fettani Ahmed** signe un hommage empreint d'émotion, de respect et de gratitude à celui qu'il décrit comme « un patriote de plume et de cœur, un homme dont la noblesse d'âme rivalisait avec la rigueur professionnelle ».

#### Mai 1969 : L'année des destins croisés

Tout commence en mai 1969. **El Moudjahid**, fleuron de la presse nationale, lance un grand concours pour recruter de jeunes

journalistes. Des centaines de candidats affluent de toutes les régions du pays, nourris du rêve d'intégrer la rédaction la plus prestigieuse d'Algérie. Après une sélection impitoyable, une dizaine de stagiaires seulement sont retenus pour une formation de deux ans. Parmi eux, **Fettani Ahmed** et **Abdelmadjid Cherbal**.

« Nous avons commencé ensemble, deux jeunes stagiaires pleins d'espoir et d'envie. Très vite, "ANTAR" s'est imposé par son intelligence, sa curiosité et sa plume précise », se souvient Fettani Ahmed. Ce fut le début d'une amitié profonde et d'un compagnonnage professionnel qui allait durer toute une vie.

#### Les débuts d'un journaliste d'exception

Affecté dès ses premiers pas à la rubrique politique nationale, "ANTAR" aborde d'emblée les sujets les plus stratégiques. Ses analyses sont claires, fouillées, et toujours orientées vers l'intérêt du lecteur. Il se distingue par une capacité rare : rendre compréhensibles les dossiers les plus complexes. Sa progression est rapide. Il devient responsable du desk, véritable cœur battant de la rédaction, où se prennent les décisions éditoriales majeures.

Pour **Fettani Ahmed**, cette ascension ne doit rien au hasard : « Antar voyait toujours plus loin que l'actualité immédiate. Il possédait cette intelligence de l'information qui permet de relier les faits à leur contexte et d'en anticiper les conséquences. »

#### Un directeur visionnaire

Fort de cette expérience, **Si Abdelmadjid Cherbal** dit **ANTAR** est

nommé Directeur général d'**El Moudjahid**. Il y maintient les valeurs fondatrices du journal tout en l'ouvrant à de nouvelles perspectives éditoriales. Plus tard, il prend la tête du quotidien **DK News**, qu'il propulse rapidement parmi les titres les plus lus du pays.

Sous sa direction, les journaux qu'il a menés brillent par la création de rubriques devenues emblématiques : « **Alger 24 heures** » dans **El Moudjahid**, et « **Clin d'œil** » dans **DK News**, fresque vivante de la société algérienne. Ces initiatives témoignent d'une capacité unique à comprendre son lecteur et à bâtrir un lien durable entre le journal et ses lecteurs.

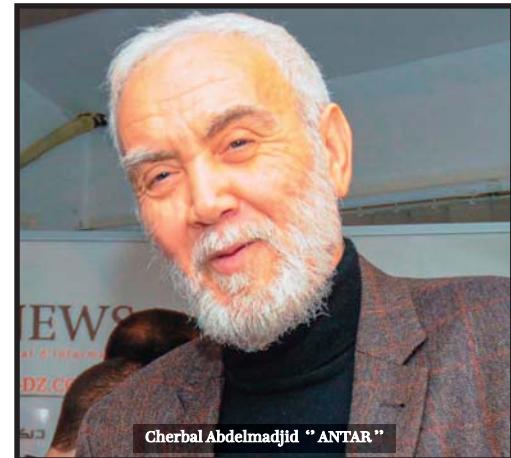
#### Un patriote discret mais intransigeant

Pour **Fettani Ahmed**, "ANTAR" n'était pas seulement un journal de haut niveau, mais avant tout un patriote convaincu. « Il a toujours préféré l'odeur de l'encre, mais il a toujours décliné. Son seul palais, c'était la rédaction ; sa seule cour, celle des lecteurs. » Son nationalisme, loin des effets de manche, se vivait dans le quotidien : défendre l'Algérie par une information juste, honnête et responsable.

#### Un mentor pour les nouvelles générations

"ANTAR" formait les jeunes journalistes avec patience et bienveillance. Il corrigeait sans humilité, encourageait sans flatter, exigeait sans écraser. Son bureau était un lieu de passage obligé pour quiconque cherchait un conseil ou une orientation.

« Il était un repère, une boussole dans les tempêtes médiatiques. Il ne changeait pas avec les saisons politiques. Sa ligne était droite, et il la tenait avec constance », confie **Fettani Ahmed**.



Cherbal Abdelmadjid "ANTAR"

Un artisan du verbe, un serviteur de la République, un ami dont la loyauté n'a jamais failli. »

#### Une plume éteinte, mais une encre immortelle

La disparition de **Si Abdelmadjid Cherbal**, dit "ANTAR", a laissé un vide immense dans la famille médiatique algérienne. Mais ses valeurs, son style et son exigence continuent de guider ceux qui l'ont connu ou lu. Son souvenir, ravivé par ce témoignage, n'est pas seulement celui d'un journaliste hors pair, mais celui d'un homme d'honneur, d'un patriote discret et d'un bâtisseur silencieux de l'histoire contemporaine algérienne. Une plume s'est tue, mais l'encre de ses valeurs, elle, continue d'écrire.

A. M.

## CONSEIL DE SÉCURITÉ

### Agression sioniste: Les aides acheminées vers Ghaza, "une goutte d'eau dans l'océan des besoins" (Bendjama)

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a qualifié mardi depuis New York, les aides acheminées vers Ghaza de "goutte d'eau dans l'océan des besoins", appelant à l'ouverture de tous les passages et routes pour garantir l'accès humanitaire.

Intervenant lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies consacrée à "la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", M. Benjama a souligné que "l'Algérie ne reste pas les bras croisés face à la souffrance de l'humanité", affirmant que "l'appel de l'humanité n'est pas une option, mais un devoir sacré, et que tout être humain, quelle que soit sa couleur, sa croyance ou ses frontières, mérite d'être traité avec humanité et dignité".

"Les doubles standards n'ont pas leur place dans notre boussole morale, ce que nous demandons pour le peuple palestinien, nous le faisons avec tous les peuples", a-t-il assuré, affirmant que "l'Algérie considère le droit à l'alimentation comme un droit sacré et non un privilège, étant un droit consacré par l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme".

M. Bendjama a rappelé que l'Algérie avait, depuis longtemps, mis en garde contre une catastrophe à Ghaza à cause, du siège et de

l'agression sioniste, et "porté les cris d'un peuple qui périt sous la famine tout en adhérant aux appels lancés par la quasi-totalité des voix du monde, à l'exception de quelques-unes".

Il a, en outre, indiqué que l'occupation sioniste avait "nié de manière flagrante l'existence de la famine à Ghaza", cette même occupation qui a coupé "la nourriture, l'eau, l'électricité et les médicaments, rappelant que des experts des Nations Unies avaient condamné, le 29 juillet, les actes barbares de ses responsables, qui commettent des crimes au regard du Statut de Rome, et un génocide avec la famine comme moyen".

S'agissant de la situation humanitaire dans la bande de Ghaza assiégée par l'occupation, le diplomate algérien a affirmé que les aides humanitaires acheminées vers Ghaza "ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins", soulignant que "les largages aériens ne sont pas une solution et on ne peut pas nourrir un peuple depuis le ciel, alors que la terre est fermée sous leurs pieds".

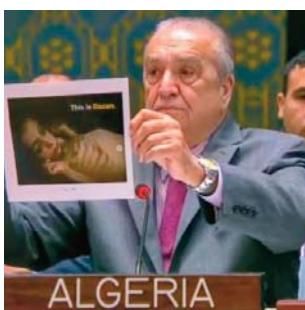
L'intervenant a affirmé que "l'occupation doit ouvrir tous les passages, toutes les routes et tous les domaines de vie", soulignant qu'il ne s'agissait pas d'une requête car l'accès humanitaire "est un engagement juridique en vertu des accords de Genève, ni d'une faveur

d'ailleurs. C'est une intransigeance qui ne peut constituer une carte pour négocier la libération des prisonniers en contrepartie".

Dans son rapport, M. Benjama a cité le rapport du comité de la classification intégrée des phases de la sécurité alimentaire (IPS) sur "les pires scénarios que vit la bande de Ghaza, les seuils de famine franchis et la malnutrition qui frappe l'ensemble de la population dans la bande de Ghaza", soulignant qu'il s'agissait là d'une réalité longtemps déniée par l'occupation pourtant connue par tous, une réalité vécue et ressentie par le peuple de Ghaza et dont il a souffert au quotidien et voilà qu'elle éclate au grand jour.

M. Benjama a présenté à l'occasion des photos d'enfants palestiniens morts de faim et du manque de nourriture en raison du blocus imposé à la bande de Ghaza, affirmant que ce à quoi le monde assiste "n'est pas une coïncidence mais c'est un génocide systématique (...) comme l'avait attesté les travailleurs dans le domaine humanitaire et le monde en-tier et avec cela l'on ose le dénier".

Et d'ajouter que "les futures générations nous demanderont des comptes: où étiez-vous lorsque Ghaza criait famine, lorsque les enfants ont péri dans leur quête de pain et lorsqu'un peuple entier a été anéanti - au nom de la sécurité". Il a souligné que "This-



toire retiendra ceux qui souvent donnent des leçons aux autres sous couvert de +la légitime défense+ ceux qui ont dénié le crime et y étaient complices, ceux qui ont gardé le silence et étaient des témoins de honte".

Au terme de son allocution M. Benjama a affirmé "l'injustice ne doit pas devenir la nouvelle situation normale", appelant avec détermination "au cessez-le-feu immédiat et inconditionnel pour sauver les vies, les espoirs et les rêves non encore révélés".

APS